

#169

SEPTEMBRE
2025

saintparresauxtertres.fr



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRES AUX TERTRES

LE PATROCLIEN

Bien vivre à St Parres

RENTREE
2025



JEUNESSE p.20

Les vacances
apprenantes



ENVIRONNEMENT p.25

Les faucons crécerelles
Nouvelle saison !



ZOOM SUR p.26

Marina BIGOURET
ASVP de la commune





Ensemble, mobilisés pour une nature plus propre !

Comme chaque année, le centre E.Leclerc de Saint Parres aux Tertres s'engage encore une fois activement avec l'opération nationale « Nettoyons la Nature ». Cette édition 2025 connaît un succès remarquable sur notre territoire. 41 collectivités locales se sont inscrites à nos côtés, rassemblant plus de 2 700 participants, écoles, associations, familles, élus et bénévoles, tous unis par la même volonté, préserver notre cadre de vie et transmettre aux générations futures le goût d'un environnement respecté.

Depuis plus de 25 ans, cette opération portée par E.Leclerc permet à des milliers de citoyens d'agir concrètement, en ramassant les déchets et en sensibilisant petits et grands aux gestes éco-responsables.

À Saint Parres aux Tertres, nous sommes fiers de constater que la mobilisation ne cesse de grandir d'année en année. Votre participation témoigne d'une véritable dynamique collective et d'un attachement sincère à notre territoire. Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont rejoint le mouvement cette année. Continuons ensemble à faire de notre commune et de nos environs un lieu où il fait bon vivre, dans le respect de la nature.



En ce mois d'octobre, notre magasin E.Leclerc de Saint Parres aux Tertres se mobilise aux côtés de la Ligue contre le cancer dans le cadre de l'opération **Octobre Rose**, dédiée à la prévention et au dépistage du cancer du sein. Pour soutenir cette cause, nous proposons en magasin une gamme d'articles (porteclés, gourdes, trousse de toilette, et bien d'autres). L'intégralité des bénéfices sera reversée à la Ligue contre le cancer. Comme chaque année nous proposons à nos clients l'arrondi en caisse au profit de la Ligue contre le Cancer. En acceptant d'arrondir le montant de vos achats à l'euro supérieur, vous contribuez directement au financement de la recherche, de l'accompagnement des patients et de la sensibilisation au dépistage.

Parce qu'il n'y a pas de petits dons et que chaque euro compte, votre geste fait la différence.

Ensemble, mobilisons-nous pour que la solidarité se transforme en espoir.

41 collectivités locales se sont inscrites à nos côtés cette année pour cette 28^{ème} édition de «Nettoyons la nature»

2 700 participants inscrits à l'évènement «Nettoyons la nature 2025» chez E.Leclerc de St Parres aux Tertres.

5 millions d'euros collecté au total depuis 2020 en faveur de la ligue contre le cancer grâce à l'opération octobre rose mené par l'ensemble des centre E.Leclerc.

UNE ACTION JUSQU'AU BOUT DU MANDAT



*Chères Patrocliennes
et chers Patrocliens,*

Cet éditorial est pour moi tout à fait particulier car c'est à vous directement que je me devais d'annoncer que **je ne briguerai pas un nouveau mandat en mars 2026.**

Cette décision a été difficile à prendre parce que j'ai aimé vous servir au quotidien. J'ai aimé rencontrer chacun d'entre vous parce que j'aime énormément ma commune mais j'aime aussi ma famille et j'ai besoin désormais, **après 25 ans à votre service**, de me tourner vers les miens et de prendre soin d'eux et de moi. C'est un grand honneur d'avoir porté votre confiance, dans cette période si difficile, parce qu'entre nous se sont tissés des liens profonds de respect et d'amitié. Toute ma vie, j'aurai la fierté d'avoir pu travailler pour ma commune. Tout n'a pas été parfait mais j'ai le sentiment d'avoir fait de notre mieux.

Voilà ! L'été touche à sa fin, et avec la rentrée de septembre, notre commune retrouve peu à peu son rythme habituel. Les rires des enfants sur le chemin de l'école, les retrouvailles entre voisins, les projets qui reprennent... C'est toujours un moment particulier, empreint à la fois de nostalgie estivale et d'élan pour les mois à venir.

Mais avant de nous tourner pleinement vers l'automne, je tiens à saluer les beaux moments partagés pendant l'été à Saint Parres. Les accueils de loisirs de juillet et août ont été, une fois encore, un franc succès. **Grâce à l'implication sans faille des animateurs, des services municipaux**, de nombreux enfants ont pu vivre des journées pleines de découvertes, de jeux et d'amitiés. Ces temps de loisirs, si importants pour les familles, font partie de ce qui rend notre commune vivante et solidaire.

Le feu d'artifice organisé par Régine Merrad, adjointe à la cohésion de la population, a concrétisé une belle soirée d'été, festive et rassembleuse, où petits et grands ont partagé un moment de joie simple et

sincère. Merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré à cette réussite.

D'autres projets vont désormais se concrétiser, qu'il s'agisse de : l'installation de l'ombrière, des travaux de la rue du Sentier des Grèves...

Ce développement maîtrisé repose sur des bases solides. **Les finances de la commune sont saines, reconnues et saluées par la Direction Générale des Finances Publiques.** Cela nous permet d'agir avec ambition et prudence, au service de toutes les générations.

Notre cadre de vie, nous le savons, est l'un de nos atouts les plus précieux. Il ne cesse de s'améliorer, et les nombreuses demandes que nous recevons de familles souhaitant venir habiter et s'installer chez nous en sont la meilleure preuve. Cela nous engage à rester à la hauteur de leur confiance et de vos attentes.

À titre personnel, je souhaite également exprimer ma profonde gratitude à Adrien Nieuwmunster 1er adjoint, assisté de Régine Merrad et Maryse Petit, qui ont assuré la continuité des affaires communales pendant ma convalescence. Ils ont su faire avec rigueur, disponibilité et un vrai sens du collectif. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Je souhaite à toutes et à tous une belle rentrée, placée sous le signe de la confiance, du dialogue et de l'action collective. **Continuons ensemble à faire vivre notre commune avec cœur, énergie et fierté.**

Je vous rappelle que pour toute information que vous pourriez souhaiter sur la vie communale, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie.

Jack HIRTZIG,
Maire

DANS LE RÉTRO

- Réunion participation citoyenne
- Cérémonies des 15 juin, 18 juin et 25 août
- Départ des CM2 pour le collège
- Fête de la musique
- 14 juillet 2025

DOSSIER

- La rentrée scolaire
- Photos de classes 2025

LA MAIRIE VOUS INFORME

- Conseil municipal du 23 mai
- Conseil municipal du 30 juin
- Règles électorales

JEUNESSE

- Accueils de loisirs d'été
- Inscriptions aux accueils de loisirs de la Toussaint
- Vacances apprenantes

SOLIDARITÉ - SOCIAL

- Aides ponctuelles aux familles
- Octobre rose
- Prêt de matériels
- Aides aux étudiants
- Noël des aînés

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- Repères de crues
- Astuce écolo
- Faucons crécerelles

ZOOM SUR...

- Entretien avec Marina Bigouret
- Police municipale mutualisée
- Nouvel ASVP

CULTURE

- Bibliothèque

AGENDA ET CALENDRIER

- Toutes les infos

POUR SE DIVERTIR

INFOS PRATIQUES

LE PATROCLIEN

Responsable de la publication :
Arnaud POMARÈDE

Editeur :
Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité :
Nathalie DE PASCALE

Conception :
SYSCOM' (03 25 75 79 92)
6, rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc
www.agence-syscom.com

Impression :
LA RENAISSANCE (03 25 70 44 70)
10, avenue des Tirverts
10150 Pont Sainte Marie

Dépôt légal : N° 1827/2001

Tirage : 1 600 exemplaires

Distribution :
Conseil municipal

Bulletin imprimé sur du papier recyclé
NAUTILIS

TOUT SAINT PARRES
DANS LA POCHE !

avec  INTRAMUROS

Téléchargez gratuitement l'application

Sélectionnez ensuite
« Saint Parres aux Tertres »
et découvrez les événements,
les actualités, les services de la
mairie, les lieux à visiter...

Recevez les infos importantes
par notification.

Communiquez avec votre
mairie (signalements,
sondages, boîte à idées...)



Service municipal
gratuit, sans inscription et
sans publicité et disponible sur



Réunion des ambassadeurs DE LA PARTICIPATION CITOYENNE PATROCLIENNE

Le 10 juin, les 17 ambassadeurs de la participation citoyenne, issus de sept quartiers de la commune, ont été conviés par les élus à une réunion avec les représentants de la police nationale et de la police municipale. L'objectif : dresser le bilan de l'année écoulée et faire le point sur les actions de prévention et de sécurité.

Le commandant Laurent Carairon, de la Direction départementale de la police nationale, a rappelé que la commune, en raison de sa zone commerciale et de sa proximité avec la rocade, connaît une situation particulière qui facilite les déplacements rapides des délinquants. En 2024, 206 interventions de police ont été recensées à Saint Parres, sur un total de 8 600 dans l'agglomération troyenne. Il a souligné que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'avait pas entraîné de hausse

des cambriolages et avait même contribué à une baisse notable de la vitesse sur les routes.

Le major Jérôme Oudot, chef de la sécurité du secteur Est, a insisté sur l'importance des signalements. Toutes les informations transmises par les habitants – appels au 17, mains courantes, dépôts en mairie – sont analysées chaque mois en réunion permettant aux élus et aux forces de l'ordre de définir une stratégie commune et adaptée aux problèmes rencontrés.

Les ambassadeurs ont évoqué plusieurs difficultés persistantes : chiens non tenus en laisse endommageant les clôtures le long de la digue, excès de vitesse et non-respect des stops, notamment rue du Docteur Roux et sentier des Grèves. Pour y remédier, un comptage de véhicules sera réalisé, et une requalification de voirie est prévue dès septembre 2025.

Pour effectuer un signalement, plusieurs démarches sont possibles :

- composer le 17 en cas d'urgence (l'opérateur détermine alors l'intervention de la police nationale, de la police communale mutualisée – en semaine – ou de l'ASVP),
- déposer une information en mairie,
- contacter la police municipale au 06 75 21 42 06,
- envoyer un mail à asvp@saintparresauxterres.fr,
- utiliser l'application In-tramuros (onglet « signalement ») ou encore Messenger pour écrire directement à la mairie.

Enfin, l'adjoint M. Adrien Nieuwmunster a annoncé le départ de Marina Bigouret, ex-ASVP, partie rejoindre la police municipale mutualisée. Elle est remplacée par Avy, nouvel agent chargé de la sécurité de la voie publique.



Saint Parres SE SOUVIENT ...

> CÉRÉMONIE DU 15 JUIN

Le 15 juin, un coussin a été déposé à la stèle du pont de Saint Parres, lieu où le lieutenant TAITTINGER et ses hommes sont tombés pour la France en juin 1940. Les membres du conseil municipal ont déposé un coussin de fleurs sur sa tombe au cimetière.



> CÉRÉMONIE DU 18 JUIN

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940.



> CÉRÉMONIE DU 25 AOÛT

Cérémonie de commémoration
de la libération de Saint Parres aux
Tertres du 25 août 1944.



UN DÉPART AU COLLÈGE en chanson

Cette année, la cérémonie de départ des CM2 au collège fut marquée par la chanson. 32 Patrocliens ont quitté l'école primaire pour de nouvelles aventures.

Dans un premier temps, la chorale « Coup d'Chœur » a donné un aperçu de son talent avec notamment la mise en avant du groupe des ados de la troupe. Les futurs élèves de 6^{ème} n'ont pas été en reste en nous présentant leur qualité vocale. Enfin un moment très attendu par les futurs collégiens et leurs parents, celui de la distribution des cadeaux de départ, par les Adjoints au Maire et les représentants des parents d'élèves « Les Enfants d'Abord ». Séance émotion garantie pour les enfants, les parents et les enseignants. Une page se tourne, une autre va s'ouvrir.

Bonne rentrée et belle réussite au collège.



FÊTE DE LA MUSIQUE

CHALEUR ET BONNE HUMEUR AU PROGRAMME !

Toutes les conditions étaient réunies pour passer une bonne soirée le vendredi 20 juin : beau temps au rendez-vous, public enthousiaste, musiciens et danseurs talentueux, food trucks et buvettes prêts à satisfaire leurs clients ... et, en prime, le week-end qui arrivait pour se remettre de toutes ces émotions !

Comme à l'accoutumée, la soirée a débuté par la prestation des élèves de la chorale du collège Eurêka et du groupe scolaire Ferry, dirigée par Bruno PASQUET, professeur d'éducation musicale du collège. Les enfants

de l'école de musique **Crescendo** ont également été mis à l'honneur, sous la direction de leur professeur, Florence GARCIA.

Les spectateurs ont retrouvé avec plaisir des groupes déjà présents l'année dernière ou lors des précédentes éditions : **Florence et Roland, l'atelier de chant paroissial, Jules solitaire, Ça percute, Reten's jazz sextet, Balansol, Citizen cuivres, Mathieu et Robin Drujon. Les danseurs de Folkafon et de Chispa iOlé!** étaient également de retour pour faire bouger le public !





8



9

Cette édition comptait aussi **plusieurs nouveaux venus** dont les prestations ont été très appréciées : **Les Barons** qui proposaient des reprises de variété française, **Rock Monsieur** et **Les Zaccor'D** avec des morceaux pop-rock, **S.O.S. (Save our souls)** et son son rock pur et dur, **Blanc foncé** dans un style funk-jazz.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que **les styles étaient variés** et que **le public s'est régalé** aussi bien sur le plan musical que gastronomique, les 6 food trucks présents

ainsi que les **2 buvettes** et le **stand du Comité des fêtes** ayant veillé à satisfaire les désirs de chacun.

Rendez-vous est pris le vendredi 19 juin 2026 pour la 5^{ème} édition !

Si vous êtes musicien et/ou danseur et que vous souhaitez participer à la prochaine Fête de la musique, vous pouvez dès à présent contacter la mairie au 03 25 72 12 30.



10



11



12



13

Légendes :

1. Buvettes et food trucks
2. Florence et Roland
3. Balansol
4. Jules solitaire
5. S.O.S.
6. Atelier de chant paroissial
7. Blanc foncé
8. Citizen cuivres
9. Chorale Eurêka et Ferry
10. Rock Monsieur
11. Les Zaccor_D
12. Reten_s jazz sextet
13. Mathieu et Robin Drujon

Festivités des 13 ET 14 JUILLET

Les festivités ont débuté dès le dimanche soir par **la traditionnelle retraite aux flambeaux**. De nombreuses familles s'étaient rassemblées devant l'espace Pascale PARADIS, formant un long cortège.

À l'arrivée au stade André Gravelle, **des friandises et des boissons ont été distribuées aux jeunes Patrocliens** par les membres du conseil municipal et du *Comité des fêtes*. **Le public était venu nombreux admirer le très beau feu d'artifice**, symbole de la fête nationale.

Le lundi 14 juillet, Jack HIRTZIG, lors de **son allocution**, a tenu à remercier l'équipe municipale pour avoir œuvré sans relâche à l'organisation et au bon déroulement des **très nombreuses manifestations de ce début d'été** :

fête de la Musique, fête des écoles... À l'issue de ce discours, les Patrocliens ont été conviés à **l'apéritif offert par la municipalité**, suivi d'**un repas citoyen tiré du sac à la salle Deterre Chevalier, joliment décorée par les membres du Comité des fêtes**.

Une tombola et le désormais traditionnel concours de pétanque ont égayé l'après-midi. Ce dernier a vu s'affronter 16 doublettes à la mêlée, dans la cour de la Grange, dans la joie et la bonne humeur.

Ces deux jours festifs, qui ont rassemblé les Patrocliens, ont permis d'**entretenir cet esprit de village et la bonne entente prônés par la municipalité**.



RENTRÉE 2025

UNE BELLE RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026

Lundi 1^{er} septembre l'heure du retour en classe a sonné, une nouvelle année scolaire se présente sous de bons auspices.

Les élèves ont rejoint leur classe respective avec plaisir pour la plupart. *(Hé oui les vacances, c'est long !)*.

Quelques pleurs à noter en maternelle côté enfants mais aussi côté parents.

L'ANGLAIS TOUJOURS À L'HONNEUR

Le projet EMILE (enseignement d'une manière intégrée en langue étrangère), mis en place à l'école depuis plusieurs années, se poursuivra en 2025/2026.

Il fait l'unanimité parmi les élèves et les parents.

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL SOUHAITENT AUX ÉLÈVES, AUX ENSEIGNANTS ET AU PERSONNEL UNE EXCELLENTE ANNÉE SCOLAIRE.

DES EFFECTIFS STABLES

Les effectifs sont stables avec 249 élèves au lieu de 250 en 2024/2025 pour 11 classes effectives. On attend encore quelques inscriptions tardives.

DÉPARTS ET ARRIVÉES DE 2 ENSEIGNANTS

Madame BEAUJOIN enseignante en classe de CE1 et Madame PIAT enseignante en classe de CE2 nous ont quittés et ont rejoint de nouvelles écoles.

Madame Manon BAUCHET et Monsieur Romain PRIEUR ont intégré le groupe scolaire primaire Ferry, nous leur souhaitons la bienvenue.

Madame CENIZO effectuera des compléments de service de Mmes VANEL et BONZANO.

Comme de coutume, l'équipe enseignante a préparé cette rentrée scolaire de façon rigoureuse et professionnelle avec de nombreux projets pédagogiques.



Manon BAUCHET



Romain PRIEUR



Mme Machado
Maternelle - petite section



Mmes Vanel et Cenizo
Maternelle - moyenne et grande section

LES CLASSES 2025-26



Mme Boosz
Maternelle - petite et moyenne section



Mme Lionnet
Maternelle - moyenne et grande section



Mmes Gaillard et Foufé
Élémentaire - CP



Mme Souty
Élémentaire - CM1/CM2



Mme Ponsada
Élémentaire - CE2/CM1



Mmes Bongano et Cenizo
Élémentaire - CM2



Mme Bauchet
Élémentaire - CE2/CM1



M. Prieur
Élémentaire - CE1



Mme Gauthrot
Élémentaire - CP/CE1

Extrait de la séance du conseil

DU 23 MAI 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL

CONVENTION DE FONCTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT DE LA CLASSE HORAIRES AMÉNAGÉS THÉÂTRE COLLÈGE EURÊKA / THÉÂTRE DE LA MADELEINE / MAIRIES

APPROUVE le projet de convention de fonctionnement et de financement de la Classe Horaires Aménagés Théâtre (C.H.A.T) entre le collège Eurêka, le théâtre de la Madeleine et les mairies du secteur à compter de l'année scolaire 2025-2026 et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

ATTRIBUTION D'UN NOUVEAU NOM AU GROUPE SCOLAIRE ET MODIFICATION DE L'ADRESSE

DÉCIDE :

- de renommer le groupe scolaire comme suit : GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY
- de modifier l'adresse administrative dudit groupe scolaire au n°3, rue Jules Ferry
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour mettre en application cette décision.

CONVENTION DE PARTENARIAT DISPOSITIF VACANCES APPRENANTES 2025

DÉCIDE :

- de maintenir à 25,00 € par enfant et par mois la participation des parents au financement des études surveillées concernant les élèves domiciliés à Saint Parres aux Tertres pour l'année scolaire 2025-2026
- de maintenir à 31,00 € par enfant et par mois la participation des parents au financement des études surveillées concernant les enfants scolarisés à Saint Parres aux Tertres mais résidant dans des communes extérieures pour l'année scolaire 2025-2026
- d'accepter le règlement intérieur des études surveillées annexé à la présente délibération qui sera mis en application à la prochaine rentrée scolaire.

ACCUEILS DE LOISIRS SÉJOUR ÉTÉ 2025 À PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ (CÔTES D'ARMOR)

DÉCIDE :

- d'approuver le projet de règlement du séjour joint en annexe
- de fixer le coût des participations des familles

comme suit pour ces 5 jours :

Tarifs Saint Parres Aux Tertres :

- Quotient familial inférieur ou égal à 840 € : 230 €
- Quotient familial de 841€ à 1.100 € : 276 €
- Quotient familial à partir de 1.101 € : 330 €

Tarifs extérieurs :

- Quotient familial inférieur ou égal à 820 € : 402 €
- Quotient familial de 821€ à 1.100€ : 482 €
- Quotient familial à partir de 1.101 € : 578 €

Les mini-séjours font l'objet d'une aide de la Caisse d'Allocations Familiales pour les familles bénéficiaires de vacaf.

DE DIRE QUE :

- les « pré-inscriptions » seront acceptées à compter du lundi 02 juin 2025 pour les familles patrociennes, et à compter du lundi 16 juin 2025 pour les familles extérieures, jusqu'au vendredi 20 juin 2025 inclus
- les « pré-inscriptions » seront enregistrées dans l'ordre chronologique de réception sous réserve que les dossiers soient complets
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce séjour.
- de se réserver le droit d'annuler ce séjour en cas de force majeure (pandémie, nombre insuffisant d'enfants ...).

RESTAURATION SCOLAIRE RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2025-2026

ADOpte le règlement intérieur du restaurant scolaire qui entrera en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2025-2026 et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre de ce règlement.

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2025-2026

ADOpte le règlement intérieur des accueils de qui entrera en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2025-2026 et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre de ce règlement.

ÉTAT ANNUEL DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES 2024

DÉCIDE de prendre acte du bilan 2024 des opérations immobilières.

ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AB N°28 SISE 19, AVENUE HENRI BARBUSSE

DÉCIDE :

- d'acquérir la parcelle cadastrée section AB n°28 sise 19, avenue Henri Barbusse à Saint Parres Aux Tertres, d'une contenance de 522m² (05a 22ca), appartenant à Madame Nathalie CUISIN, au prix de quarante-six mille euros (46 000,00 €)
- de dire que les frais annexes (notamment les frais notariés) relatifs à cette acquisition seront à la charge de la commune
- de préciser que les crédits ad hoc sont inscrits au budget de la collectivité (opération 10010 article 2115)
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette acquisition

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE) : TARIFS 2026

DÉCIDE DE

- maintenir l'exonération des ensembles d'enseignes dont la somme des superficies est inférieure à 7 m²
- maintenir l'exonération des ensembles d'enseignes, autres que celles scellées au sol, si la somme des superficies est inférieure ou égale à 12 m²
- fixer les tarifs suivants pour l'année 2026 (voir tableau ci-contre)
- rappeler que les tarifs sont indexés chaque année sur l'inflation
- rappeler que la taxe sur la publicité extérieure sera recouvrée annuellement par la commune et qu'elle sera payable, conformément aux articles L454-71 du code des impositions sur les biens et services et aux articles L2333-14, R2333-14 et 15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

INDEMNITÉS DES CONGÉS PAYÉS ANNUELS POUR LES AGENTS PUBLICS CONTRACTUELS

DÉCIDE D'AUTORISER l'indem-

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE)

		Tarifs 2026
Enseignes		€/ m ²
Surface > 0 m ² et ≤ 7 m ²	Non scellées au sol	0
	Scellées au sol	0
Surface > 7 m ² et ≤ 12 m ²	Non scellées au sol	0
	Scellées au sol	24,80 €
Surface > 12 m ² et ≤ 20 m ²		49,70 €
Surface > 20 m ² et ≤ 50 m ²		49,70 €
Surface > 50 m ²		99,50 €
Dispositifs publicitaires et pré enseignes non numériques		€/ m ²
Surface ≤ 50 m ²		24,80 €
Surface > 50 m ²		49,70 €
Dispositifs publicitaires et pré enseignes numériques		€/ m ²
Surface ≤ 50 m ²		74,70 €
Surface > 50 m ²		147,50 €

nisation de tout ou partie des congés annuels non pris aux agents publics contractuels lors de la cessation de la relation de travail en raison de la maladie, de motifs tirés de l'intérêt du service et d'autoriser le versement de cette indemnité dès la 1ère rémunération du contrat court en cours si la collectivité sait qu'elle ne pourra octroyer ces congés d'ici à l'échéance du contrat en raison du calendrier du service. Si l'agent exprime le besoin de prendre des congés, le versement de l'indemnité sera suspendu.

EXAMEN DU RAPPORT D'ÉVALUATION FINANCIÈRE DU TRANSFERT EN MATIÈRE DE PLAN LOCAL D'URBANISME, DE DOCUMENT D'URBANISME EN TENANT LIEU OU DE CARTE COMMUNALE ADOPTÉ PAR LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES ET DES RESSOURCES TRANSFÉRÉES (CLECRT) LE 26 FÉVRIER 2025

DÉCIDE D'APPROUVER le rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges et des Ressources Transférées du 26 février 2025 concernant le transfert

à la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale.

AVIS SUR LE PLAN DE MOBILITÉ DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE

DÉCIDE DE RENDRE un avis favorable au projet arrêté du plan de mobilité de Troyes Champagne Métropole.

SOCIÉTÉ SPL – XDEMAT : RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR LA RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉCIDE :

- d'approuver la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12 838 actions
- de donner pouvoir au représentant de la collectivité à l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat, pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion.

Extrait de la séance du conseil

DU 30 JUIN 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE 2025

DÉCIDE :

- d'approuver le règlement d'attribution des subventions communales aux associations.
- de dire que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2025 aux comptes :
 - 65736211 pour le budget de la Caisse des Ecoles
 - 657363 pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale
 - 65748 pour les associations.

ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION ZK N°73 SISE RUE DES FOSSES BLANCHES

DÉCIDE :

- d'exercer son droit de préférence pour acquérir la parcelle cadastrée section ZK n°73 sise rue des Fosses Blanches, d'une contenance de 1719 m², au prix de dix mille euros
- de dire que les frais de la vente estimés à deux mille trois cent euros seront à la charge de la commune
- de préciser que les budgets ad hoc seront inscrits au budget de la collectivité (opération 10010 - article 2111)

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette acquisition.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1

DÉCIDE DE PROCÉDER à des modifications budgétaires sur le budget de l'exercice 2025.

POLICE MUNICIPALE - CONVENTION DE MUTUALISATION 2025-2025 : AVENANT N°1

DÉCIDE D'APPROUVER l'avenant n°1 à la convention de mutualisation des polices municipales de Saint Julien les Villas, Saint Parres aux Tertres, Pont Sainte Marie, Rosières près Troyes et Bréviandes en vigueur jusqu'au 31 décembre 2027 et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant n°1.

CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE AVEC LE SDEA POUR LE DÉPLOIEMENT ET L'EXPLOITATION D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES

DÉCIDE D'APPROUVER la signature d'une convention domaniale pour le déploiement et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables entre la société de projet ELINVEST, notre commune et le SDEA et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.



Les règles PRÉ-ÉLECTORALES

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le code électoral (article L52-1) interdit aux collectivités publiques de mener des actions de propagande pendant les six mois qui précèdent une élection. Pour les élections municipales programmées en mars 2026, ces actions sont donc interdites depuis le 1er septembre 2025 :

QUELLES CONSÉQUENCES ?

- **Les bulletins municipaux peuvent poursuivre leur parution et avoir un caractère neutre et informatif.** Le document doit présenter un contenu habituel et revêtir une présentation semblable aux précédentes éditions. Il est interdit à un candidat sortant de signer une tribune politique dans le bulletin municipal. Il revient au juge de vérifier si la périodicité et le format habituel du bulletin ont été conservés.

- **La promotion publicitaire du bilan de l'équipe municipale** est interdite à compter du premier jour du sixième mois précédant les élections, soit à partir du 1^{er} septembre 2025. Les communes ne doivent pas engager une campagne de promotion publicitaire sur le bilan ou la gestion de l'équipe municipale en place. Tous les supports sont concernés : bulletin municipal, sites internet, brochures mais aussi cartes de vœux, discours. Par exemple, il est possible au maire de présenter un bilan de son action mais celui-ci doit être objectif. S'il souhaite promouvoir ce bilan, il doit intégrer les frais de publication ou de diffusion dans son compte de campagne.

- **L'organisation d'événements** : les cérémonies diverses (vœux, inaugurations, fêtes locales, etc.) peuvent toujours être organisées à la condition d'avoir lieu



conformément à leur périodicité habituelle et dans les conditions habituelles (ni avancé, ni retardé, ni particulièrement amplifié).

- **L'utilisation, pour mener campagne, des moyens matériels de la commune** (voiture de fonction, téléphone, etc.) ainsi que le recours au personnel municipal sont interdits. En cas d'utilisation des moyens de la commune par le maire sortant, celle-ci doit lui être facturée au prix du marché pour respecter l'égalité entre les candidats.

- **L'utilisation des sites internet et des réseaux sociaux des collectivités.** Tenus à la neutralité dans les 6 mois précédant l'élection, ils ne peuvent ni servir explicitement la propagande d'une liste ni établir de lien vers le site d'une liste.

Le non-respect des règles du code électoral peuvent conduire à l'annulation du scrutin, à des sanctions financières et/ou pénales voire à l'inéligibilité du candidat.



ACCUEILS DE LOISIRS

Été 2025

MATERNELLES

Cette année, accompagnés de Cassandra, Christine, Jennifer, Léanne, Marie-Josée, Rachel, Solène et Yoceline, les enfants ont voyagé dans le temps, de la Préhistoire au Moyen Âge, jusqu'au Futur.

Le mois de juillet a été rythmé par quatre grandes sorties : *Grinyland*, une balade à poney à Villechétif, une séance cinéma (*Les Schtroumpfs*) et la découverte des animaux sauvages au *Parc des Félines*.

Ils se sont défoulés à travers des jeux sportifs, défis, duels et coopération, ont fabriqué des dinosaures, pots à crayons, horloge et robot, et rêvé grâce à de grands jeux (retrouver l'œuf d'un dragon, remonter le temps avec une machine, revenir du futur par une porte magique).

Pour clôturer, ils ont présenté leur spectacle *Voyage dans le temps*, retraçant Cro-Magnon, le Moyen Âge et les années 1980. Merci aux parents de leur avoir offert ce bel été !





PRIMAIRES

Les primaires étaient répartis en trois groupes (6-7 ans, 8-9 ans et 10-11 ans). Sur le thème *Voyage dans le temps*, ils ont profité de plusieurs sorties : accrobranche, visite du château de Guédelon, cinéma (*Charlie et la Chocolaterie*, en remplacement de la sortie au lac) et *Parc des Félines*.

Chaque semaine avait son époque et son fil rouge :

- **Préhistoire** : fabrication d'un dinosaure, escape game Jurassic, grand jeu *Jurassic World*.
- **Moyen Âge** : château fort, épées et boucliers, chevaliers contre dragons, sablés et galettes, grand loup-garou géant.
- **Premières inventions** : découverte du cinéma muet, couture et montgolfières, futsal et expériences, grand jeu *Charlie et la Chocolaterie*.
- **Futur** : préparation de la fête du centre, créations cosmiques, jeux d'aliens et expériences futuristes, grand jeu *Le Grand Utopia*.

ADOS

Les ados ont vécu un mois riche en sorties et animations :

■ **Semaine 1** : Koh-Lanta, Koézio Paris, Aqua Beaver Park, talents show et jeu *Au centre, tout est permis* avec les CM2.

■ **Semaine 2** : Crazy défis, Parc Astérix, soirée Loup-Garou, kayak.

■ **Semaine 3** : rallye photo, hip-hop, défis TikTok, jeux de société, grande bataille d'eau.

■ **Semaine 4** : olympiades, paintball, *Parc des Félines*, atelier *Un dîner presque parfait* et, pour finir, une série de jeux opposant ados et animateurs.



Après avoir accompagné avec énergie et engagement les jeunes de notre commune, **Loïs Grimal poursuit désormais son parcours à Sainte-Savine. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite pour cette nouvelle étape.**

Inscriptions aux

ACCUEILS DE LOISIRS TOUSSAINT 2025

DU LUNDI 20 OCTOBRE AU VENDREDI 31 OCTOBRE 2025

MODALITÉS D'ACCUEIL

POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en maternelle) :

L'accueil de loisirs aura lieu dans les locaux de l'espace Pascale Paradis (salle Bernard Dufour).

■ **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :

L'accueil de loisirs aura lieu dans les locaux de l'espace Pascale Paradis (locaux de l'accueil périscolaire élémentaire).

■ **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS (INCLUS) :

Des activités sportives, ludiques et culturelles seront organisées sous le préau de l'école Brossolette. L'accueil des ados ouvre en fonction du nombre d'inscriptions (7 ados minimum).

■ **Horaires** : de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se feront
UNIQUEMENT VIA LE PORTAIL FAMILLE
Pour y accéder, rendez-vous sur le site :
www.sympart.com (onglet « portail famille »)

Les inscriptions se feront en journée complète, avec ou sans cantine. **Date limite d'inscription, de modification ou d'annulation :**

Inscriptions enfants domiciliés et/ou scolarisés dans la commune :

■ **Début des inscriptions** : le lundi 15 septembre 2025 jusqu'au vendredi 10 octobre 2025.

Inscriptions enfants extérieurs à la commune :

■ **Début des inscriptions** : le lundi 29 septembre 2025 jusqu'au vendredi 10 octobre 2025.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions des dossiers se feront par ordre d'arrivée et en respectant les dates en fonction de votre lieu d'habitation.

Pour tout renseignement, envoyez un mail à : inscriptionsympart@saintparresauxtertres.fr

> UNE FIN DE VACANCES STUDIEUSES

Pour la sixième année consécutive, du 25 au 28 août 2025 le groupe scolaire Ferry, a organisé des « **vacances apprenantes** ». Ce dispositif, initié et financé par le ministère de l'Éducation nationale est soutenu par la municipalité avec la mise à disposition de locaux. Il permet aux enfants de **consolider leurs acquis, tout en bénéficiant d'activités sportives et culturelles** pour être prêts à reprendre le chemin de l'école en douceur le 1^{er} septembre.

Une quarantaine d'enfants volontaires patrocliens y ont participé ainsi que **des élèves de Creney pour la seconde année**.

Le thème retenu cette année fut le « **géocaching** ».

Le géocaching est une sorte de chasse au trésor où les participants doivent trouver des objets cachés à l'aide des coordonnées GPS ou smartphone. Cette activité bien en vogue, couplée avec des matières plus scolaires : mathématiques, français, histoire... a beaucoup plu aux écoliers.

Le dernier jour, une chasse au trésor géante a été organisée dans Troyes.

Les élèves étaient encadrés par Sylvie FOUFÉ, Sandrine FAUCHEUX, Alexandre HAUVION et Pascal DAUTREVAUX.

Aux dires des enfants : « **Vivement l'année prochaine** ».

Dispositif D'AIDE PONCTUELLE AUX FAMILLES

Le Centre communal d'action sociale reconduit, pour 2025, **l'aide ponctuelle aux familles dont les ressources sont limitées**, quelles que soient leur composition (ménage, personne seule) et leur situation (salarié, demandeur d'emploi, retraité, handicapé ...).

Les demandes sont à faire à la mairie entre le lundi 29 septembre et le vendredi 17 octobre 2025.

Les pièces nécessaires sont :

- le livret de famille
- les **justificatifs de TOUTES les ressources** (salaires, indemnités de Pôle emploi, R.S.A., retraites, indemnités journalières, allocations diverses, prestations de la CAF, bourses d'études, pension alimentaire ...) **de TOUS les membres de la famille** (la famille étant considérée au sens large, à savoir toutes les personnes vivant sous le même toit)
- la déclaration des revenus
- la dernière feuille d'imposition ou de non-imposition des revenus
- la dernière taxe foncière
- une quittance de loyer ou des frais d'accession à la propriété
- le justificatif d'inscription à Pôle emploi, le courrier d'attribution ou de rejet des indemnités Pôle emploi.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les demandeurs devront venir chercher un imprimé correspondant à leur situation et **prendre rendez-vous auprès du CCAS pour constituer leur dossier de demande.**

L'attribution définitive se fera après étude du dossier par la commission administrative du CCAS.

> PRÊT DE MATÉRIEL COMMUNAL

La commune prête gracieusement aux Patrocliens, sur demande écrite, des tables et des bancs pour leurs événements familiaux.

Si vous êtes intéressé par ce service, vous devrez **faire votre demande au minimum 8 jours avant la date** à laquelle vous souhaitez disposer de ce matériel. Celui-ci sera **livré et repris gratuitement à votre domicile** par les agents du service technique municipal.

Si vous le souhaitez, vous **pourrez, en échange de ce service, faire un don au CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) afin d'aider les Patrocliens dans la détresse. **Chaque geste sera le bienvenu, selon les moyens dont vous disposez.**

> OCTOBRE ROSE



TOUJOURS PLUS DE SOLIDARITÉ !

Comme chaque année les membres du Conseil Municipal Jeunes organisent un événement pour la sensibilisation contre le cancer du sein. Ils vous donnent rendez-vous le **dimanche 26 octobre 2025 salle des Conférences** à partir de 9h30. Deux parcours vous seront proposés, 5kms ou 10kms. Tarif 8 euros par personne, le bénéfice sera reversé aux associations, « le COMBAT D'ANNE-SO » et la ligue contre le cancer.

Venez nombreux participer à cette matinée sportive et solidaire avec une touche de rose sur vous.

Café d'accueil et collation en fin de parcours.

AIDE PONCTUELLE

AUX ÉTUDIANTS

2025/2026

Au vu de la conjoncture sanitaire et économique actuelle le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a décidé de reconduire l'aide ponctuelle aux étudiants patrociens pour l'année 2025/2026.

Les dossiers seront mis à disposition **au secrétariat de la mairie et en ligne sur le site internet de la commune (www.saintparresauxtertres.fr) entre le 24 novembre et le 12 décembre 2025.**

LES DEMANDEURS DEVRONT SE MUNIR :

- de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu de l'année précédente (= avis d'impôt 2025 sur les revenus de l'année 2024) de toutes les personnes vivant au foyer
- d'un justificatif des prestations familiales du foyer
- d'un justificatif des prestations familiales de l'étudiant (allocation logement)

- de la dernière quittance de loyer ou facture d'électricité, de gaz, d'eau, de chauffage, d'assurance ... des parents
- de la dernière quittance de loyer ou facture d'électricité, de gaz, d'eau, de chauffage, d'assurance ... de l'étudiant si différent des parents
- du livret de famille
- d'une photocopie du dernier diplôme obtenu
- d'un justificatif d'inscription pour l'année en cours
- d'un justificatif des études de l'année antérieure (si études supérieures)
- des bulletins de salaire de l'étudiant si emploi saisonnier sur l'année précédente ou en cours
- du relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) de l'étudiant.

L'attribution se fera courant janvier 2026, après étude des dossiers par la commission administrative du CCAS.



INFOS TÉLÉTHON

2025

LA GRANDE FÊTE DE LA SOLIDARITÉ SE
TIENDRA LES 6 ET 7 DÉCEMBRE 2025.
« AVEC VOUS, ON FERA BOUGER
LES LIGNES ! »

Vente de capsules spéciales Téléthon par l'association
PATRO'CAPS.

PROGRAMME DU TELETHON :

- **Samedi 22 novembre**
À 20h30 Troupe *INSIEME* : Comédie musicale « *Insieme a le sens de la famille* », salle Deterre Chevalier.
- **Vendredi 5 décembre**
À 20h : Troupe *Mes Sons en scène* chorale et théâtre avec la participation des enfants des écoles : « *Charivari à Waterloo* », salle Deterre Chevalier.
- **Samedi 6 décembre**
De 14h à 17h30 : Marché de Noël : *EHPAD La Villa du Tertre*.
- **Dimanche 7 décembre**
 - Tournois sportifs : Tennis, pétanque (sous réserve de la météo), foot.
 - Mini kermesse de Noël de 10h à 12h30 au tennis.

La programmation définitive vous sera communiquée par affichage, voie de presse et internet (Facebook, IntraMuros, site de la mairie).

À bientôt donc pour cette nouvelle édition !

> NOËL DES AÎNÉS

La distribution des cadeaux de Noël offerts par la mairie aux Patrocliens âgés de 70 ans et plus **débutera le samedi 6 décembre 2025.** En cas d'absence le jour de la distribution, **un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres.** Votre colis sera à retirer à la mairie **dans un délai de 8 jours.**

L'après-midi festif de la Saint-Patrocle à l'attention des aînés est prévue le **samedi 17 janvier 2026** : galette des rois et ambiance musicale avec **l'Orchestre Yannick Champion** sont au programme ! De plus amples informations seront transmises dans *Le Patroclien* n°170.



la-rennaissance@la-rennaissance.com | la-rennaissance10

03 25 70 44 70 | 10 Avenue des Tirverts, 10150 Pont-Sainte-Marie

La Renaissance
IMPRIMEUR - ÉDITEUR

FAITES BONNE IMPRESSION

- IMPRESSION NUMÉRIQUE PETITS ET GRANDS FORMATS SUR TOUS SUPPORTS •
- IMPRESSION OFFSET •
- PERSONNALISATION DE DOCUMENT •
- MISE SOUS PLI ET ROUTAGE •

DES REPÈRES DE CRUES

POUR NE PAS OUBLIER !

Notre territoire par sa proximité de la Vieille Seine et de la Barse est bien évidemment concerné par les inondations et certains Patrociens proches de ces cours d'eau se souviennent encore douloureusement de certaines montées des eaux dans leur habitation. En rapport avec ce péril notre commune a mis en place un **Plan de Prévention du Risque Inondation** et un zonage très strict repris dans notre PLU réglementaire ou interdit la construction d'habitations.

L'Etat par l'intermédiaire de la Loi « Risques » de 2003 a souhaité compléter ce dispositif de protection en préconisant le développement de la culture du risque en demandant aux communes de poser des repères de crues à des emplacements judicieusement choisis pour contribuer à la visibilité du danger des crues et à la prise de conscience par les riverains de l'existence d'une menace potentielle de montée des eaux.

Vous avez peut-être remarqué ces plaques bleues colorées incrustées dans des murs ou sur des poteaux en vous promenant à certains endroits de notre commune. Celles-ci posées par le service technique communal reprennent pour chaque site les hauteurs d'eau de la crue de référence de 1910 qui est montée au plus haut sur certaines zones à 1.41 mètre. Quatre emplacements ont été choisis, le premier se situe sur le petit muret du Moulin de BAIRES, un autre sur le vestiaire du stade communal André GRAVELLE, un troisième sur un poteau en bordure du chemin rue des



Repère de crue ▲



▲ Les vestiaires



▲ Le moulin

Prairies sur le secteur Nagère et le dernier sur la digue de FOICY près du parking. Les études de localisation et la fabrication des plaques ont été financées par l'EPTB et la pose assurée par la commune.

Avec le réchauffement climatique, nous sommes et nous allons être de plus en plus confrontés à des incidents météorologiques. Il faut donc s'y préparer et ces petits repères sont là pour ne pas oublier que ces zones sont potentiellement inondables.



▲ La Nagère



Foicy ▲

L'ASTUCE ÉCOLO



UN AUTOMNE SANS FEUILLES... DANS LA POUBELLE !

Avec l'arrivée de l'automne, les feuilles mortes s'invitent dans les jardins, sur les trottoirs et parfois même dans les caniveaux. Si leur ramassage est souvent vu comme une corvée, il ne faut pas pour autant céder à la tentation de les jeter à la benne !

Ces feuilles sont une véritable ressource pour votre jardin : compostables, riches en nutriments et parfaites pour protéger les plantations du froid, elles peuvent facilement être valorisées.

Paillage, compost, abri pour la biodiversité... voici quelques idées simples pour transformer ce que beaucoup considèrent comme un déchet en véritable trésor naturel !

6 ASTUCES POUR VALORISER LES FEUILLES MORTES

1. Faites-en un paillage naturel

Étalez les feuilles mortes au pied des arbustes, haies ou massifs de fleurs. Elles protègent les racines du froid, conservent l'humidité et limitent la pousse des mauvaises herbes.

2. Intégrez-les à votre compost

Mélangées avec des déchets de cuisine ou de tonte, les feuilles mortes équilibrent le compost en apportant du carbone. Évitez les feuilles épaisses comme celles du platane, à broyer ou composter séparément.

3. Créez un coin «tas de feuilles» pour la faune

Un simple tas de feuilles dans un coin du jardin devient un refuge pour les insectes, hérissons et petits animaux pendant l'hiver. Un vrai coup de pouce pour la biodiversité locale !

4. Broyez-les pour accélérer leur décomposition

Passez un coup de tondeuse dessus : les morceaux plus petits se dégradent plus vite, en compost ou en paillage, tout en prenant moins de place.

5. Utilisez-les pour des activités créatives avec les enfants

Faites des empreintes, des collages, des guirlandes d'automne... Une belle occasion d'éveiller les plus jeunes à la nature, sans dépenser un sou.

6. N'utilisez pas de souffleur thermique

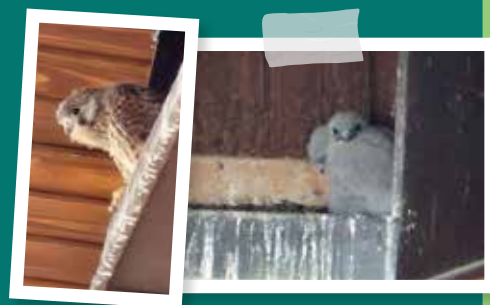
Ces appareils sont bruyants, polluants, et nuisent à la petite faune cachée dans les feuilles. Préférez le bon vieux râteau, plus doux pour l'environnement (et pour les oreilles de vos voisins !).

> MAMAN ET PAPA FAUCON

Nous nous étions quittés dans le patrocien précédent sur un échec... En effet, les agents communaux avaient retrouvé Madame Faucon sans vie dans le nid. **Monsieur Faucon**, lui, rôdait toujours dans le périmètre du centre technique. Mais une bonne nouvelle est arrivée ! Il a attiré une nouvelle femelle, qui a pris place dans notre boîte et a pondu deux œufs. C'est d'ailleurs le jour de la Fête de la musique que deux fauconneaux sont sortis de leur coquille.

On peut apprendre énormément de choses en les observant. Savez-vous, par exemple, qu'il existe une grande organisation et une véritable complicité entre les deux membres d'un couple de rapaces ? Le mâle nourrit la femelle pendant toute la période de couvaison et la remplace sur les œufs le temps qu'elle mange. Si la femelle sent un danger, elle pousse un cri pour alerter le mâle. À deux, ils sont plus forts pour protéger leur couvée.

Les jeunes faucons crécerelles s'envoleront après avoir passé environ 30 jours au nid, encouragés à sortir par leurs parents qui les attendront à l'extérieur avec le repas. Une fois leur baptême de l'air effectué, ils resteront auprès des parents pendant au moins un mois, parfois même jusqu'à l'automne. Les couples de faucons crécerelles sont très fidèles à leur site de nidification et reviennent, année après année, au même endroit.



Affaire à suivre !

Entretien avec MARINA BIGOURET



Après trois années passées à veiller sur Saint-Parres-aux-Tertres avec proximité et bonne humeur, Marina quitte son poste d'ASVP pour rejoindre la police municipale mutualisée... mais rassurez-vous, vous la reverrez régulièrement dans notre commune !

Le Patroclien : Pouvez-vous nous raconter comment vous êtes arrivée à Saint-Parres-aux-Tertres en tant qu'ASVP et ce qui vous a motivée à rejoindre ce poste, il y a 3 ans ?

Marina BIGOURET : Après une expérience en police nationale, j'avais le besoin de retrouver le terrain, avoir une proximité avec les habitants.

L.P. : Quelles étaient vos premières impressions en arrivant dans la commune ?

M.B. : J'ai découvert une commune calme mais vivante peuplée de gens sympathiques.

L.P. : En quoi consistait votre quotidien en tant qu'ASVP dans une commune comme la nôtre ?

M.B. : En premier lieu la sécurisation des écoles, la traversée des enfants, gérer le stationnement dans les zones bleues, collaborer à la mise en place des ambassadeurs de quartiers et de la participation citoyenne. J'ai animé également plusieurs réunions d'information publiques avec l'aide de la Police Nationale : sur la cyberdélinquance, les cambriolages, les faux démarcheurs...

J'ai aussi pris en charge la gestion des chats errants, des haies débordantes sur la voie publique et plus occasionnellement j'apportais mon soutien à la police lors d'accidents ou petits problèmes du quotidien.

L.P. : Vous êtes souvent décrite comme quelqu'un de très apprécié. Selon vous, qu'est-ce qui a contribué à créer ce lien si fort avec les habitants ?

M.B. : Pas facile de répondre, mais je dirais ma bonne humeur.

L.P. : Y a-t-il un souvenir particulier que vous garderez de votre passage à Saint-Parres-aux-Tertres ?

M.B. : Sans hésiter le double passage du Tour de France le 7 juillet 2024 ! Une très grosse journée qui restera à jamais marquée dans mes souvenirs.

L.P. : Un moment touchant ou insolite que vous souhaiteriez partager ?

M.B. : Toutes les marques d'affection et témoignages de sympathie que j'ai eus lors de l'annonce de mon départ : Collègues, élus, enfants et les habitants de Saint Parres bien-sûr.

L.P. : Vous intégrez désormais la police municipale mutualisée. Qu'est-ce que cela change pour vous ?

M.B. : Les collègues, les missions et le territoire je couvre désormais : 5 communes.

L.P. : Si vous deviez résumer votre passage ici en une phrase, ce serait ?

M.B. : Avoir vécu des moments uniques, les festivités et toutes les belles rencontres que j'ai pu faire durant ces 3 années.

*Le double
passage du
Tour de France
en juillet 2024
restera à jamais
marqué dans
mes souvenirs*



Zoom sur...

AVY SAVOYE

NOUVEL ASVP À ST PARRES

Le 4 août dernier **Avy SAVOYE** a remplacé Marina BIGOURET au **poste d'ASVP** (Agent de Sécurité de la Voie Publique).

Âgé de 22 ans et fort d'expérience dans la sécurité, le secours aux personnes et aux biens, gendarme réserviste depuis 2 ans, et sapeur-pompier volontaire depuis 7 ans.

Avant d'arriver à Saint Parres aux Tertres, il a été retenu sur un poste saisonnier dans le Var pour renforcer le Service Départemental Incendie et Secours.

Acteur du service public, il sera le lien entre vous et la municipalité pour le bien et le confort de tous.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Avy SAVOYE est joignable les :

- **Lundis, mardis, jeudis, vendredi de 8h30 à 13h et de 15h à 18h**
- **Les samedis de 10h à 15h par téléphone au 06 08 22 41 44**
- **ou par mail : asvp@saintparresauxtertres.fr**



> LA POLICE MUNICIPALE MUTUALISÉE

La Police Municipale Mutualisée regroupe cinq communes (Saint-Julien-les-Villas, Saint-Parres-aux-Tertres, Rosières-près-Troyes, Pont-Sainte-Marie et Bréviandes) **et compte dix agents.**

Elle assure une présence de 8h à 20h du lundi au vendredi, avec des missions de prévention, proximité et application des arrêtés municipaux.

Ses actions ciblées portent sur la sécurité des habitants : surveillance des domiciles (Opération Tranquillité Vacances), contrôles de vitesse, lutte contre les incivilités et stationnements gênants.

Les agents interviennent à pied, en véhicule et aussi en VTT pour renforcer la proximité avec les citoyens.

Coordonnées :

Police Municipale Mutualisée

- Courriel : police.municipale@saintjulienlesvillas.fr
- Tél : **06 75 21 42 06** (lundi - vendredi 8h-20h).
- En dehors de ces horaires, composez le **17**

TAXI DE BREVIANDES
TAXIS SAVINIENS
TAXIS DE SAINT PARRES

SARL GCG

transport de malades assis
5 véhicules à votre service

06 16 964 965 06 64 51 48 74
06 84 82 82 64

taxis.saviniens@orange.fr

commune de sainte savine
commune de Saint parres aux tertres
commune de Bréviandes

À LA BIBLIOTHÈQUE ...

ECHANGES AVEC LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Le mois de juillet a été exceptionnel puisque l'équipe de la bibliothèque s'est mobilisée non pas pour un, mais pour deux échanges de documents. Cela a permis d'intégrer dans le fonds, **800 nouveaux livres et 450 nouveaux CD et DVD**. Ne tardez pas à venir les emprunter puisqu'ils seront rendus à la médiathèque départementale début 2026.



par Florence Garcia, musicienne patroclienne.

La Compagnie Changer l'air a présenté son spectacle « Le sacre de l'or bleu » en juillet, aux enfants de la commune, ravis de faire la connaissance de Sébastien, musicien, et Léna, comédienne. L'histoire de Nébulo, l'arbre malade qui n'a plus que la peau sur les branches, a sensibilisé petits et grands à la nécessité de préserver l'eau pure « l'or bleu ». Les jeux de lumière et l'accompagnement musical ont fait de ce moment de vacances un moment magique et fabuleux

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Si vous avez du temps et l'envie de participer à la vie de votre commune, vous serez les bienvenus à la bibliothèque. L'équipe, déjà composée de 9 membres, souhaite s'agrandir. Le travail y est diversifié (accueil de groupes ou de classes, équipement des documents, assurer les ouvertures au public, rangement et participation à



la vie culturelle locale...). La médiathèque départementale propose également un large panel de formations qui pourrait vous initier au métier. Pour tout renseignement supplémentaire, merci de vous rapprocher de Barbara Plestan, responsable de la bibliothèque.

ANIMATIONS POUR TOUS

Les séances **P'tit bouquine du mois de juin** étaient axées autour des animaux : thème proposé par « Partir en livres » cette année. Les bébés ont découvert les aventures de monsieur Zougouloulou qui a rencontré, sur son bateau, une grenouille, un chat et une puce. L'histoire *Tapeti Tapeta* s'est lue au rythme de la marche lente des tortues accompagnée par la chanson « la famille tortue ». Ont suivi les comptines « Mon petit lapin » et « une souris verte », l'ensemble musicalisé



La Compagnie Changer l'air ▲

AGENDA

Samedi 27 septembre

Atelier créatif «La vie en roses»

Claudette, animatrice de l'atelier, vous apprendra à confectionner une rose en papier avec une technique originale qu'elle a envie de partager avec vous. Vous pourrez repartir avec votre réalisation et faire un joli bouquet chez vous !

Atelier pour adultes. À 10h30 à la bibliothèque.
Nombre de places limité, sur réservation.



Mardi 28 octobre

«Jack» par la Compagnie Changer l'air

Dans ce spectacle original qui mêle théâtre, musique et dessins manipulés en direct, se joue une histoire astucieusement égrainée. Elle prend vie au Coeur d'une vieille contrée d'Angleterre, s'installe à l'intérieur de la mystérieuse échoppe de Monsieur Otto et s'achève à l'endroit le plus inattendu du conte «Jack et le haricot magique».

Tout public dès 6 ans. À 10h30 et 14h30 à la Salle des Conférences. Sur réservation.



Samedi 15 novembre

Atelier créatif «Poésie de papier : À Noël»

Evelyne et Martine vous accompagneront dans votre fabrication de déco de Noël grâce à du vieux papier et du fil armé. Cette jolie décoration ornera agréablement votre intérieur pendant les fêtes de fin d'année.

Atelier pour adultes. À 9h30 à la bibliothèque.
Nombre de places limité, sur réservation.



Samedi 20 décembre

Histoires de Noël en musique

Claudette et Catherine seront accompagnées par Florence pour musicaliser leurs histoires de Noël. Les enfants découvriront des techniques de lecture originales grâce aux kamishibais ou livres pop-up. Un moment merveilleux pour clore l'année.

Pour enfants dès 3 ans. À 11h00 à la bibliothèque.
Sur réservation.



> HORAIRES D'OUVERTURE

- **Lundi : 14h - 18h30**
- **Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30**
- **Vendredi : 14h - 18h30**
- **Samedi : 10h - 12h30**

COUPS DE COEUR



Conte enfant

Le manteau rouge /
Philippe Lechermeir
/ JC LECH M

Régalez-vous avec cet album qui vous laissera le sentiment de joie et d'émerveillement. A chaque page les couleurs sont un enchantement illustrant un conte sur l'origine du rouge garance du manteau du Père Noël.

Très belle histoire pour petits et grands.
Catherine G.



Roman adulte

L'enragé / Sorj
CHALANDON / R
CHA

Nous sommes dans les années 1930 et nous assistons à la transformation de Jules, seul évadé non repris parmi les 56 enfants qui se sont échappés de la colonie pénitentiaire pour mineurs de Belle-Ile-en-Mer, en « homme bien ».

Une fiction très attachante basée sur des faits réels.

Martine H.



Roman adulte

Le goûter du lion /
Ogawa ITO / R ITO

Une histoire sur la mort. Les derniers jours de Shizuki à la maison du lion, maison de fin de vie. Ecriture délicate et tellement poétique. Une ode à la vie comme pour dire la gratitude d'exister.

Barbara P.



AGENDA

MANIFESTATIONS À VENIR

CINÉMA
Les projections
sont organisées par
l'association *Pierre
Chaussin*. Les séances ont
lieu à la salle Deterre
Chevalier. Entrée
gratuite

CINÉMA PROPOSÉ PAR L'ASSOCIATION *PIERRE CHAUSSIN*

VENDREDI 17 OCTOBRE
Gagarine de Jérémie TROUILH et Fanny LIATARD

Youri, 16 ans, a grandi à Gagarine, immense cité de briques rouges d'Ivry-sur-Seine, où il rêve de devenir cosmonaute. Quand il apprend qu'elle est menacée de démolition, Youri décide de rentrer en résistance. Avec la complicité de Diana, Houssam et des habitants, il se donne pour mission de sauver la cité, devenue son « vaisseau spatial ».



VENDREDI 7 NOVEMBRE
Rio Rojo De Guillermo Quintero

Dans la Serrania de la Macarena, au nord de l'Amazonie colombienne, se trouve Caño Cristales, une rivière mythique qui coule au milieu de la forêt, aussi appelée la « rivière des sept couleurs ».



Oscar, sa grand-mère Doña Maria et l'indien Sabino vivent paisiblement dans la région, en communion avec la nature. Mais cette zone, un temps préservée par le conflit avec les FARC, est aujourd'hui victime de sa beauté et menacée de disparition par l'arrivée de nouveaux visiteurs...

VENDREDI 21 NOVEMBRE
Le chant des vivants De Cécile Allegra

Survivants de la longue route de l'exil, de jeunes filles, de jeunes hommes, arrivent à Conques, au cœur de l'Aveyron. Là, une association, Limbo, entourée d'habitants accueillants, permettent au groupe de se poser un temps. Ces jeunes sont issus d'Erythrée, du Soudan, de Somalie, de Guinée, de RDC. À Conques, ils marchent, discutent, respirent... Peu à peu, le souvenir de la route s'atténue, et la parole renaît. Alors un jour surgit une idée un peu folle, celle d'une expérience collective. L'histoire commence à l'automne, dans ce petit bout de France, et se termine en juillet, dans l'éclat d'un été. De toutes leurs épreuves, ils feront une chanson.



VENDREDI 12 DÉCEMBRE
Adam de Maryam Touzani

Dans la Médina de Casablanca, Abba, veuve et mère d'une fillette de 8 ans, tient un magasin de pâtisseries marocaines. Quand Samia, une jeune femme enceinte frappe à sa porte, Abba est loin d'imaginer que sa vie changera à jamais. Une rencontre fortuite du destin, deux femmes en fuite, et un chemin vers l'essentiel.



CHORALES DE L'AVENT

Afin de préparer Noël en musique, l'équipe municipale vous propose des concerts de chant choral au mois de décembre :

- **Dimanche 30/11 à 15h** : *L'Aubade* à l'église. L'entrée est gratuite pour les spectateurs.
- **Dimanche 07/12 à 15h** : *Tout pour la chanson* à la salle Deterre Chevalier.
5 euros adulte/gratuit moins de 15 ans.
- **Dimanche 14/12 à 15h** : *Coup d'choeur* à la salle Deterre Chevalier. 5 euros adulte/gratuit moins de 15 ans.



VOTRE CALENDRIER

À découper et à conserver !

SEPTEMBRE

- **Samedi 27 septembre :**
10h30 : Atelier créatif pour adultes "La vie en roses" à la bibliothèque (sur inscription)
- **Du lundi 29 sept. au vendredi 17 oct. :**
Dépôt des demandes d'aide ponctuelle aux familles auprès du CCAS

OCTOBRE

- **Vendredi 10 octobre :**
Date limite pour les inscriptions et les désistements aux accueils de loisirs de Toussaint
- **Dimanche 12 octobre :**
Thé dansant du *Comité des fêtes*, salle Deterre Chevalier
- **Vendredi 17 octobre :**
 - à 14h30 et 20h : Projection du film « Gagarine » de Jérémy TROUILH et Fanny LIATARD, salle Deterre Chevalier
- **Du lundi 20 au vendredi 31 octobre :**
Accueils de loisirs des vacances de la Toussaint
- **Dimanche 26 octobre :**
 - à partir de 9h30 : Octobre Rose, randonnées et animation pour la lutte contre le cancer du sein à la Salle des Conférences
 - « Halloween » organisé par le *Comité des fêtes*, salle Deterre Chevalier
- **Mardi 28 octobre :**
 - à 10h30 et 14h30 : spectacle "Jack" par la Compagnie "Changer l'air". Dès 6 ans, sur réservation à la Salle des Conférences

NOVEMBRE

- **Vendredi 7 novembre :**
 - à 14h30 et 20h : Projection du film « Rio Rojo » de Guillermo Quintero, salle Deterre Chevalier
- **Samedi 15 novembre :**
Atelier créatif pour adultes "Poésie de papier" à la bibliothèque (sur inscription)
- **Samedi 15 et dimanche 16 novembre :**
Théâtre par les *Comédiens du Tertre*, salle Deterre Chevalier
- **Vendredi 21 novembre :**
 - à 14h30 et 20h : Projection du film « Le chant des vivants » De Cécile Allegra, salle Deterre Chevalier
- **Samedi 22 novembre :**
 - à 20h30 : Comédie musicale par *INSIEME* (Téléthon)
- **Du lundi 24 novembre au vendredi 12 décembre :**
Mise à disposition des dossiers de demande d'aide ponctuelle aux étudiants (à la mairie ou en ligne sur le site internet)
- **Samedi 29 et dimanche 30 novembre :**
Marché de Noël du *Comité des fêtes*, salle Deterre Chevalier
- **Dimanche 30 novembre :**
 - à 15h : Concert de la chorale *L'Aubade* à l'église

DÉCEMBRE

- **Vendredi 5 décembre :**
 - à 20h : Spectacle de *Mes sons en scène*, salle Deterre Chevalier (Téléthon) - Entrée libre
- **Samedi 6 décembre :**
Début de la distribution des colis de Noël
- **Dimanche 7 décembre :**
 - à 15h : Concert de la chorale *Tout pour la chanson*, salle Deterre Chevalier
- **Dimanche 14 décembre :**
 - à 15h : Concert de la chorale *Coup d'Choeur*, salle Deterre Chevalier
- **Vendredi 12 décembre :**
 - à 14h30 et 20h : Projection du film « Adam » de Maryam Touzani, salle Deterre Chevalier
- **Samedi 20 décembre :**
 - à 11h : Histoires de Noël en musique Dès 3 ans, sur réservation à la bibliothèque
- **Dimanche 21 décembre :**
 - à 15h : spectacle pour enfants «La fée des bois et le pouvoir de l'imagination» de la *compagnie de l'Expression*, salle Deterre Chevalier. Entrée gratuite

COMITÉ DES FÊTES

PARTICIPATION DU 14 JUILLET

UN GRAND MERCI À TOUS LES
MEMBRES DU COMITÉ DES FÊTES
POUR LEUR CRÉATIVITÉ LORS DE LA
PRÉPARATION DES DÉCORATIONS DE LA
SALLE DETERRE CHEVALIER DANS LE
CADRE DU DISCOURS DE MONSIEUR
LE MAIRE ET DU REPAS CITOYEN
DU 14 JUILLET.



APRÈS-MIDI DANSANT

Salle DETERRE CHEVALIER
SAINT PARRÉS AUX TERTRES

NOUVEAU

Ambiance musicale
assurée par

Philippe Marey
et ses chanteurs
Cécilia et Davy

**DIMANCHE
12 OCTOBRE**
À partir de 15h

Réservation
12 euros
auprès de
Martine
WITKOWSKI
au 06.74.73.44.36



> UN APRÈS-MIDI RYTHMÉ PAR LA MUSIQUE ET LA CONVIVIALITÉ :

La salle Deterre Chevalier vous ouvrira ses portes le **dimanche 12 octobre à partir de 15 heures** pour un après-midi dansant sous le signe de la bonne humeur, du partage et de la fête.

NOUVEAU : Ambiance musicale garantie grâce à l'incontournable Monsieur Philippe MAREY accompagné de ses talentueux chanteurs Cécilia et Davy qui sauront faire vibrer les cœurs et les semelles.

Au son des mélodies des années 80 à nos jours, chacun trouvera son rythme. L'ambiance sera inoubliable. Venez nombreux pour danser et vivre un moment chaleureux entre amis, en famille ou simplement entre passionnés de musique et de danse.

- Réservation obligatoire auprès de Mme Martine WITKOWSKI au 06 74 73 44 36
- Prix de l'entrée : 12 euros par personne

> NOUS VOUS INVITONS À NOTRE MARCHÉ DE NOËL :

Le week-end du samedi 29 et dimanche 30 novembre, la magie de Noël s'installera à la salle Deterre Chevalier de 9h à 18h.

Organisé par le Comité des Fêtes de Saint Parres aux Tertres, ce marché de Noël réunira 30 exposants 100% artisanaux. Créateurs, producteurs et artistes locaux vous proposeront une large sélection de produits faits main : objets de décorations, gourmandises, bijoux, et bien d'autres trésors pour remplir votre hotte ou tout simplement vous faire plaisir.

C'est l'occasion idéale pour dénicher des idées de cadeaux originaux dans une ambiance chaleureuse et festive.

Le père Noël sera présent tout le week-end. Les enfants auront la joie de le rencontrer en personne pour des photos souvenir inoubliables et des moments magiques à partager en famille.

Un espace petite restauration (frites, saucisses, croque-monsieur, crêpes salées ou sucrées, vin chaud, boissons chaudes et froides) sera à votre disposition sur place, de quoi savourer une pause gourmande dans l'ambiance chaleureuse du marché entre deux emplettes.

CONCOURS POUR LES ENFANTS

Cette année, un concours créatif est organisé pour les enfants autour du thème « **Le plus beau traîneau du Père Noël** ».

Le traîneau devra mesurer environ 70 cm de long, 35 cm de large et 40 cm de haut et pourra être réalisé avec les matériaux de leur choix (exemple : bois, carton, plastique, grillage, métal ou autre)

Attention, il devra pouvoir entrer dans la voiture de papa ou maman, donc pensez à un format transportable.

Les enfants, accompagnés d'un adulte sont invités à déposer leurs créations dûment identifiées grâce à une étiquette attachée au traîneau sur laquelle figureront les nom, prénom, âge et n° de téléphone le **SAMEDI 29 OCTOBRE à 9h à la salle Deterre Chevalier** pour participer au concours.

Tous les participants seront récompensés.

INSCRIPTIONS

Le Comité des Fêtes rappelle que l'inscription est obligatoire pour participer à ces différentes animations (après-midi dansant, concours Halloween et du Plus Beau Traîneau du Père Noël).

■ **Merci de contacter Madame Martine WITKOWSKI AU 06 74 73 44 36**



> HALLOWEEN À SAINT PARRS AUX TERTRES :

UN APRÈS-MIDI DE FRISONS ET DE RIRES EN FAMILLE

Le Comité des Fêtes de Saint Parres aux Tertres vous invite à sa grande **fête d'Halloween le dimanche 26 octobre à partir de 14 h**, à la salle Deterre Chevalier.

Au programme : un spectacle magique et hilarant avec le célèbre **clown magicien BIBISCHOTT** pour émerveiller petits et grands ! Frissons, rires et tours de magie garantis !

- Entrée : 7 euros par personne (gratuit pour les moins de 3 ans)
- Goûter offert aux enfants vers 16 h
- Petite restauration sur place pour les plus gourmands
- **Inscription obligatoire auprès de Madame Martine WITKOWSKI au 06 74 73 44 36**

Venez déguisés, prêts à trembler...



CONCOURS DE LA PLUS BELLE SORCIÈRE

À l'occasion de la fête d'Halloween, un grand concours de la plus belle sorcière sera organisé !

Faites parler votre créativité et relevez le défi en fabriquant votre propre sorcière à la maison.

Conditions de participation :

- Une seule sorcière par famille
- Votre sorcière doit être effrayante et dans l'esprit d'halloween.
- Faire preuve d'imagination et d'originalité.
- Votre sorcière doit mesurer entre 1 m et 1 m 50 (assurez-vous qu'elle rentre dans la voiture de papa et maman)
- Une étiquette comportant vos nom, prénom et n° de téléphone doit être visible et attachée à votre création.

Sortez vos balais, chaudrons, toiles d'araignées et potions magiques...

Et que les plus terribles gagnent ! Un jury sélectionnera les 5 plus belles sorcières et remettra un cadeau aux vainqueurs ainsi qu'à tous les participants.

Un horrible après-midi vous attend... Que vous soyez déguisés ou non, que vous participiez au concours de la sorcière ou non, la fête d'Halloween est ouverte à tous !

Vous serez tous les bienvenus pour partager ce moment effroyablement festif.

Association

DE DÉTENTE ET DE LOISIRS

de Saint Parres aux Tertres

Notre Association développe 2 activités : le **Ju-Jitsu Japonais** art martial sans compétition qui permet à la fois de vivifier et équilibrer le corps et le mental nécessaire dans la vie de tous les jours. Il apporte maîtrise et contrôle de soi. La pratique n'est ni brutale, ni violente, ni dangereuse.

- À partir du 8 septembre 2025
- Tous les lundis et mercredis Ados//Adultes : 20h15 – 21h45
- Le mercredi Enfants 6-13 ans : 17h30 – 18h30

La **Relaxation Hakko** permet d'évacuer les tensions et le stress accumulés dans le corps et apporte la paix de l'esprit. Méthode douce adaptée au plus

grand nombre : femmes hommes. L'accent est mis sur la respiration intérieure, la concentration et le lâcher-prise. Ressenti positif sur le corps et le mental.

- Tous les lundis : 19h00 – 20h00 et mercredis : 12h30 – 13h30 et de 19h00 – 20h00

RENSEIGNEMENTS :

- **Jean-Claude SALIS**
Tél : 03 25 21 73 56 ou 06 09 46 51 30
amicale10jcs@gmail.com
- Site internet : ju-jitsu-relaxation.jimdofree.com
- **Adresse** : Salle du Bat.15 Centre départemental de l'Enfance 34 rue Célestin Philbois - 10410 Saint Parres aux Tertres

> LA COMPAGNIE DE L'EXPRESSION

Après avoir conclu en beauté la saison 2024-2025 par une représentation au Troyes Fois Plus le 5 juillet, la compagnie a pris un repos bien mérité pendant la pause estivale. Mais dès la rentrée, elle sera de retour pour jouer cette fois à domicile, à deux pas de la mairie où elle répète tous les jeudis, et ainsi offrir aux Patrocliennes et Patrocliens un joyeux moment de folie théâtrale.

Tempête à l'Hypermarket, comédie apocalyptiquement drôle d'Arnaud Patron mise en scène par Nadia Marchais, entraîne clients et employés plus loin qu'ils ne l'auraient imaginé. Bloqués à l'intérieur du magasin, ils organisent leur survie tant bien que mal. Mais peu à peu des groupes antagonistes se forment, une révolution se foment, nul ne sait où leurs comportements, débarrassés du vernis de la civilisation, vont les mener.



Pour le savoir, rendez-vous le 20 septembre, 20h30, à la salle Deterre Chevalier. Venez nombreux.

TARIFS :

- 10 euros pour les adultes
- 5 euros pour les enfants (moins de 12 ans)

CONTACT :

- www.facebook.com/Ciedelexpression

ENSEMBLE PAROISSIAL

de Saint Parres aux Tertres

BOURANTON - LAUBRESSSEL – SAINT PARRS AUX TERTRES
THENNELIÈRES – VILLECHÉTIF

ÉCHOS DE LA VIE PAROISSIALE

Un trimestre riche de rassemblements et célébrations ; beaucoup d'Espérance et de Joie partagées :

Dimanche 1^{er} juin, une belle assemblée accueille en chantant, une dizaine de personnes âgées ou malades venues recevoir le **sacrement des malades** pour y puiser espérance et force de poursuivre leur chemin malgré les difficultés de la vie.

Vendredi 20 juin, belle prestation de « l'atelier chant » pour la **fête de la musique** organisée par la municipalité de st Parres.

Dimanche 22 juin, jour de fête, pour 3 enfants qui reçoivent la **première communion** et pour célébrer les **40 années de prêtrise** du Père Antoine.

Samedi 28 juin, à la cathédrale de Troyes, accompagnés de leurs familles, parrains et marraines, 96 jeunes, dont 4 de Thennelières, ont reçu le **sacrement de confirmation**, signe de leur engagement au sein de leurs communautés paroissiales.

Tout au long de cet été, **baptêmes et mariages** ont réuni les familles dans différentes églises de notre ensemble paroissial.

Jeudi 7 août, un groupe de paroissiens s'est rendu à Vendeuvre pour découvrir l'origine de la **Santerie** et admirer la **belle statuare** présentée dans l'église.



Vendredi 15 août, soutenus par la communauté paroissiale, 5 adultes ont fait leur **entrée en catéchuménat** à Laubressel.

Actuellement, 2 jeunes cheminent vers la **première communion** qui sera célébrée le 19 octobre à st Parres.

Les inscriptions au catéchisme se poursuivent en septembre et octobre. Contact à la permanence d'accueil et par la messagerie paroissiale pour prendre rendez-vous.

INFORMATIONS

■ Permanences d'accueil :

■ Lundi 10h à 11h30 **et** Jeudi 17h30 à 19h ou sur rendez-vous

■ Fêtes et dimanches :

■ Messe à 10h30 dans une des églises de l'ensemble paroissial.

■ À la chapelle de la Tuilerie :

■ Messe à 8h30 Lundi et Mercredi - 8h15 Vendredi

■ **chaque dimanche** à 18h Adoration suivie du chapelet.

■ À la Résidence Colisée-Villa du Tertre :

■ Messe à 17h15 le dernier jeudi du mois

CONTACT :

■ Maison paroissiale

5, rue Edme Denizot - 10410 Saint Parres aux Tertres
03 51 53 50 51 / paroisse.stparres@gmail.com

■ Père Antoine de MOISMONT :

06 86 44 28 91 / a.de.moismont@netcourrier.com

■ Père Bernard BAUSSAND : 07 85 44 36 61



CLUB DU NOUVEL ÂGE

Lors du repas du mois de mai, nous avons souhaité l'anniversaire de Micheline CAROLI qui nous a offert l'apéritif **(1)**.

Lors du repas de juin **(2 et 3)**, les adhérents ont applaudi les membres du bureau du Club du Nouvel Âge **(4)**.

En juillet-août, il n'y a pas eu de club (repas et après-midi jeux) mais nous nous sommes retrouvés en juillet autour d'une paëlla au restaurant de Thennelières dans une ambiance festive et avons passé une bonne journée **(5 et 6)**.

Et début septembre, nous avons repris nos activités avec notre repas mensuel et nos après-midi jeux du mardi et jeudi à la Grange.



> LES BRICOLETTES

LES BRICOLETTES PRÉPARENT UN STAND PLEIN DE MAGIE

L'atelier des Bricollettes s'active avec enthousiasme !!! Depuis quelques temps, les membres de l'association mettent tout leur cœur et leur créativité à l'ouvrage pour confectionner de charmants objets faits main pour vos idées cadeaux. Cette année encore, **elles tiendront un stand au marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes les 29 et 30 novembre** où vous pourrez découvrir une belle sélection de décorations (calendriers de l'Avent, boîtes diverses, bougies, marques place etc...) petits cadeaux, ainsi que de nombreux autres articles pour glisser sous le sapin ou embellir votre intérieur.

Venez nombreux soutenir leur travail et partager un moment chaleureux autour de leur stand où l'esprit de Noël se mêle à la passion du fait main.

Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.



Association

POUR LE PATRIMOINE

DU CLOCHER À LA SACRISTIE : UN INVENTAIRE MÉTICULEUX DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Dans le cadre de la tenue à jour de l'inventaire du patrimoine religieux de la Communauté d'Agglomération Troyes Champagne Métropole par son service Objectif Patrimoine, deux membres de l'association pour le Patrimoine et de la municipalité ont accueilli et accompagné dans notre église cet été M. EHRHART, chargé de mission « Inventaire du patrimoine culturel ». À sa première visite, il a grimpé dans le beffroi pour observer et photographier trois demoiselles de bronze isolées en haut de leur donjon : Augustine Alexandrine, Henriette et Marguerinet, cloches installées au XIX^{ème} siècle qui résonnent encore chaque jour pour l'angélus, lors des célébrations dominicales ou pour les grandes fêtes.

Habituellement, seuls les pigeons leur rendent visite, laissant quelques « souvenirs » de leurs passages. Il a ensuite exploré la charpente de l'église accessible par une vieille échelle. Bien qu'elle ne rivalise pas avec la forêt de Notre-Dame, cette futaie reste un bel ouvrage de menuiserie dont ses artisans peuvent être fiers. Lors de ses visites M. EHRHART a bien entendu examiné la statuaire, les vitraux, le mobilier et autres ornements anciens de l'église et surtout les objets de culte conservés dans la sacristie. Accédant à cette pièce normalement réservée aux ministres du culte et à leurs assistants, il a manipulé avec respect les objets liturgiques anciens ou toujours en usage pour les étudier minutieusement. Il a scruté chaque détail, identifié les poinçons d'orfèvre, et partagé ses connaissances en histoire de l'art avec générosité et

simplicité en donnant des précisions sur la fabrication ou l'usage de telle patène⁽¹⁾ ou tel ciboire⁽²⁾, calice⁽³⁾ ou chrémier⁽⁴⁾ tout en prenant des clichés pour illustrer les fiches techniques. Ces simples visites d'inventaire se sont vite révélées être des moments enrichissants où ouvrir les placards de notre vieille église était comme découvrir de vieux souvenirs au fond d'une malle au grenier...

(1) Patène : petit plateau de forme ronde sur lequel est posé la grande hostie.

(2) Ciboire : coupe sur pied munie d'un couvercle contenant les petites hosties consacrées pour les fidèles.

(3) Calice : coupe contenant le vin consacré.

(4) Chrémier : petit récipient destiné à contenir le saint chrême utilisé lors de sacrements.

Isabelle LECLERCQ

> SAMEDI 11 OCTOBRE 2025

Visites de l'atelier de vitrail et de peinture sur verre d'Anne Veyrier du Muraud ainsi que de l'Espace vivant de la Bonneterie à Romilly et visite commentée de Pont-sur-Seine et de son église Saint-Martin pour les membres et les amis de l'association pour le Patrimoine.



Cloche de gauche, 1824



Charpente nef, vers le du chœur



Charpente du clocher ▼



Charpente du chœur ▲

Ensemble et solidaires

UNRPA

LA SECTION PATROCLIENNE UNRPA FAIT SA RENTRÉE

En juillet, c'est avec un petit pincement que les bénévoles de la cantine ont dit « au revoir » aux élèves qui partaient en vacances. L'accompagnement reprendra un lundi et un vendredi à partir du mois d'octobre.

Pour la section, la dernière manifestation s'est déroulée le mardi 29 juillet à l'occasion du traditionnel repas froid sous le préau de l'école Pierre Brossolette. Tous les membres du nouveau conseil d'administration ont contribué à la réussite de l'évènement qui a rassemblé quelques 55 adhérents. Un grand remerciement pour eux mais aussi aux services techniques dont l'aide est précieuse.

La rentrée a sonné le jeudi 28 août par la reprise des jeux puis en septembre par la reprise des décorations des ronds-points.

Pour le 2^{ème} semestre, les activités jeux seront proposées un mercredi sur deux.

Le mardi 14 octobre aura lieu la copieuse choucroute servie au restaurant de Montiéramey.

Pour la salle Deterre Chevalier, réservation est faite pour notre petit **Loto** le mercredi 22 octobre puis la journée **Beaujolais** le mercredi 26 novembre et enfin, pour clôturer l'année 2025, **Noël** sera fêté le jeudi 18 décembre.

En attendant de se retrouver, les membres du CA réfléchissent sans cesse à améliorer les manifestations afin que tous les adhérents passent un bon moment de convivialité et de partage. L'association reste ouverte aux suggestions et à tout nouvel adhérent. N'hésitez pas à venir faire un essai, la section sera ravie de vous accueillir.

Nathalie et Claude NOËL

Repas sous le préau ▼

▼ Qui suis-je ?



LES COMÉDIENS

CHRIS

du tertre

La scène s'est assombrie bien trop tôt... Chris, ami et camarade, Chris les a quittés, emporté par la maladie. Il avait rejoint la troupe avec l'enthousiasme des passionnés. Son premier rôle, drôle et mémorable, lui avait valu un surnom qui l'accompagnera toujours dans nos souvenirs : « Bip ». Un mot simple, mais qui évoque instantanément son rire et sa gentillesse.

Chris laisse derrière lui des éclats de joie, des instants de complicité et cette étincelle qui illuminait nos spectacles. Sa présence nous manque et nous manquera dans les coulisses, mais son empreinte restera gravée dans nos cœurs.

A sa famille et à ses proches, Les Comédiens du Tertre adressent toute leur affection et leur soutien. Adieu Chris... La lumière de la scène brillera toujours un peu pour toi.

PROCHAINES REPRÉSENTATIONS :

■ 15 et 16 novembre 2025 salle Deterre Chevalier



> INSPIRE LA VIE

PRENDRE LE TEMPS DE RÉGÉNÉRER SON CORPS ET SON ESPRIT GRÂCE AU YOGA

C'est ce que propose INSPIRE LA VIE chaque samedi matin à Saint Parres aux Tertres. Priscilla enseigne avec douceur et force l'art d'écouter son corps à travers des cours de yoga Vinyasa, incluant des techniques de respiration (Pranayamas) et de la méditation guidée (Dhyana). La maîtrise du souffle et des mouvements permet au pratiquant de régénérer progressivement son corps en gagnant en souplesse, mobilité et tonicité. Les pratiquants apprécient surtout ce qu'ils gagnent en profondeur sur le plan mental et émotionnel. Chaque séance est un précieux retour au calme intérieur permettant de retrouver la clarté mentale et une stabilité émotionnelle.

Les élèves en parlent le mieux :

« Je me sens plus vivant et recentré à chaque séance » ;
 « Depuis que je pratique le yoga Vinyasa je suis plus à l'écoute de mon corps car je le ressens mieux » ;
 « J'ai gagné en souplesse et je ne pensais pas que ce

serait possible tellement j'étais raide » ; « J'adore les relaxations guidées en fin de cours, cela apaise mon esprit et je vois les effets bénéfiques sur mon quotidien » ; « Chaque séance ne se ressemble pas et cela me permet de découvrir de nouvelles postures, de nouvelles sensations »...

Les cours avec Priscilla ont repris **le samedi 13 septembre 2025**. Il est possible de faire une séance d'essai à l'unité ou plusieurs forfaits sont proposés. Les cours ont lieu dans la lumineuse salle « Espace Pascale Paradis » - 10 bis rue Jules Ferry.

Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur le site www.inspirelavie.fr

Pour toute information ou inscription, vous pouvez contacter Priscilla Lanier par mail ou message téléphonique :

■ 06.99.86.01.13 / priscilla.lanier@inspirelavie.fr



LES SECOURISTES



EXERCICES GRANDEUR NATURE

La Protection Civile participe tout au long de l'année à des exercices grandeur nature afin de se perfectionner et de s'entraîner dans des conditions proches du réel.

Le mardi 8 avril, la préfecture de l'Aube avait mis en place un exercice à grande échelle simulant une épizootie, c'est-à-dire la diffusion rapide d'une maladie animale transmissible. Que ce soit sur le terrain ou au sein du Centre Opérationnel Départemental, un grand nombre d'intervenants ont été impliqués dans cet incident simulé : préfecture, DDETSP, Office Français de la Biodiversité (OFB), SDIS 10, gendarmerie, forces militaires, Protection Civile, et d'autres Associations agréées de Sécurité Civile. Le but : évaluer et améliorer la rapidité des services, la coordination et les processus de gestion de crise. Ce genre de pratique est indispensable pour se préparer de manière optimale aux situations concrètes et assurer la meilleure protection possible de la population.

Vendredi 23 mai, l'ensemble des acteurs de la sécurité et des secours du département de l'Aube se sont réunis autour d'un exercice grandeur nature au Lycée Marie de Champagne, organisé par la Préfecture de l'Aube.

Bien évidemment, il y avait les services des forces de l'ordre dont la Police Nationale, les services de secours composés du Samu, de Sapeurs-Pompiers de l'AUBE - SDIS 10, et des associations agréées Sécurité Civile, dont la Protection Civile de l'Aube.

Il y avait d'autres intervenants comme la réserve communale troyenne, le personnel de l'Académie de Reims, le personnel du Lycée et des élèves qui avaient le rôle de « victimes » fictives, merci à tous.

Lors de cet exercice, la Protection Civile de l'Aube a mis à disposition son Véhicule de Gestion

Opérationnel et de Communication (VGOC) au service des autorités, deux VPSP (véhicule de premiers secours à personnes), des animateurs pour apprendre le massage cardiaque et l'utilisation du défibrillateur, et d'autres postes d'observations pour toujours progresser. Effectivement ce type d'exercice est organisé pour perfectionner la coordination interservices, la gestion opérationnelle, l'ensemble des thèmes en cas de sinistre avec de nombreuses victimes, **mais aussi le rôle de chacun.**

Le vendredi 13 juin, nos intervenants ont pu participer à un important exercice d'incendie au centre-ville de Troyes au côté des services de secours et des autorités locales. Une occasion précieuse de tester les procédures, renforcer la coordination interservices, dans des conditions fictives mais proches du réel. Ces entraînements sont essentiels pour nous, pour être prêts à intervenir efficacement en cas de situation d'urgence. Nous avons été très enthousiaste lors de ces pratiques.

Être organisé ! telle est la clé du succès et de la rapidité de nos missions. Sur le terrain, l'improvisation n'a pas sa place, même pour nous.

Si vous voulez que l'on vous aide, alors aidez-nous, engagez-vous.

Si vous vous sentez l'âme de secouriste ou de logisticien, en bonne santé physique, vous pourrez nous rencontrer lors de nos activités, mais aussi lors de cérémonies.

CONTACT :

- En direct au 06 07 47 46 11
- ou au secrétariat départemental au 03 25 73 04 64 ouvert du lundi au jeudi 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Dirigeant de l'Antenne
Yves CHANTIER

14, rue de la gare
10800 Buchères

Bureau : **03 25 73 19 73**

Fax : 03 25 41 99 65

contact@brm.fr

www.brm.fr



Exposition

DES ÉLÈVES DE STEF

COMME CHAQUE ANNÉE, L'ASSOCIATION EXCOM' PROPOSE UNE EXPOSITION DES ÉLÈVES DE L'ILLUSTRATEUR STEF

Depuis plusieurs années, au début du mois de juillet, l'association EXCOM' propose aux Patrocliens de découvrir à la salle des Conférences le travail des élèves de l'illustrateur STEF. Cette année, le thème était le « Jaspage », l'art de décorer les tranches d'un livre.

Une centaine d'œuvres était exposée, dans des techniques différentes apprises ou perfectionnées par les élèves durant toute l'année au côté de STEF.

STEF dispense des cours d'octobre à fin juin.

Pour tout renseignement concernant les cours, contactez STEF :

- 06 26 25 83 70
- www.stef-illustrateur.com



> VITAFÉDÉ

À St Parres aux Tertres : Convivialité / Plaisir / Qualité d'encadrement

Nouveau, dès le 25 septembre :

- Jeudi de 10h45 à 11h45 : Gym mémoire
- Mardi de 9h15 à 10h15 : Gym équilibre

Renseignements et inscription :

- 06 64 12 09 86
- aube@comite-epgv.fr

Encadrée par Carole une animatrice sportive diplômée.



QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE

à Saint Parres

SA CONTRIBUTION POUR LES PATROCLIENS AU PLAN MOBILITE 2025-2035 DE TCM

Le 2 juillet, une délégation du conseil d'administration s'est rendue au siège de l'Agglomération pour promouvoir le projet de passerelle entre les stades André Gravelle et Foicy porté par l'association. Projet qui a reçu le soutien de l'association des « Habitants du Grand Véon et des environs ». Grand merci à nos voisins et amis troyens pour cet appui extrêmement précieux. En ce dernier jour d'enquête publique sur le Plan de mobilité 2025-2035 de Troyes Champagne Métropole (TCM), une note d'observations préparée par un groupe de travail de 15 adhérents (qui s'est déplacé sur sites le 22 avril) a été remise au commissaire-enquêteur. Le document insiste sur l'objectif prioritaire : la sécurité des piétons et des cyclistes. Il démontre aussi que la passerelle est simple à implanter, qu'elle peut être installée rapidement et qu'elle est moins coûteuse d'argent public que la création d'une hypothétique « liaison douce » via la route départementale (RD) 619. Toujours fidèle à sa volonté de proposer des améliorations, l'association a présenté 3 demandes concrètes :

1. Reconsidérer le « classement » des axes reliant St-Parres à Troyes et à St-Julien dans le plan de mobilité de TCM. En effet, la RD 619, aujourd'hui identifiée comme « liaison structurante », comporte 3 contraintes majeures :

- une largeur trop réduite qui interdit de réaliser un aménagement cyclable séparé des voitures (20 000/jour) assurant la sécurité des cyclistes et des piétons ;
- le pont Taittinger sur la Vieille Seine ne permet pas d'ajouter un aménagement cyclable sécurisé sans travaux lourds et coûteux ;
- les arbres remarquables ne peuvent pas être supprimés ;

Derrière cette demande d'un nouveau « classement » se cache un enjeu financier décisif pour l'avenir puisque les aménagements cyclables sur les « liaisons structurantes » ouvrent droit à une subvention de TCM de 50% contre 25% seulement pour les « liaisons de proximité ».



Sans compter que la Région Grand-Est conditionne ses subventions à l'inscription des projets dans un schéma d'agglomération ;

2. Etudier les deux alternatives : la « liaison douce » via la RD 619 et la passerelle entre les deux stades. Le report à 2027 du projet de rond-point Pompidou/Taittinger donne l'occasion de procéder à une analyse comparative, sans à priori et dans le détail, des deux projets en termes de faisabilité technique, de dépense d'argent public et de calendrier de réalisation ;

3. Concerter les habitants de St-Parres et des quartiers troyens du Grand Véon et des Noëls en portant à leur connaissance les conclusions de l'étude comparative des deux alternatives et en leur demandant leur préférence sur ce projet si important pour les déplacements du quotidien.

Espérons que TCM saura retenir les propositions de l'association qui entend, avec sa contribution sur le Plan de mobilité 2025-2035, réaffirmer son engagement (bénévole) d'apporter son labeur, pour les Patrocliens, à hauteur de sa bonne volonté et de sa compétence, dans le plus strict respect de la légitimité des élus.

POUR CONTACTER L'ASSOCIATION :

- Lucien SPILMANN, président
58 ter rue Jean Jaurès à Saint Parres
- Tél. : 06 28 52 90 32
- asso.cadreviestparres@gmail.com

> C.E.A.E.T.C. QI GONG TAÏ CHI CHUAN

Le Centre d'Étude des Arts Énergétiques Traditionnels Chinois propose des cours de Qi Gong et de Taï Chi Chuan style Yang.

Le Qi Gong, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

Le Taï Chi Chuan est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long de l'année par des intervenants extérieurs et par nos professeurs.

Cette année, les cours reprennent le 15 septembre (pas de cours pendant les vacances scolaires). Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année.



HORAIRES DES COURS

à l'espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry, à Saint Parres aux Tertres :

LUNDI

- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan débutants
- 19h30-20h30 : Qi Gong tous niveaux

JEUDI

- 18h45-19h30 : Taï Chi Chuan avec arme
- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan niveau avancé

Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

RENSEIGNEMENTS - CONTACT :

- ceaetc10@gmail.com
- 06 12 91 91 25
- Site internet : www.ceaetc.com

GYMNASTIQUE

VOLONTAIRE

BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA TÊTE !

Une nouvelle saison vient de commencer. Les anciens ont accueilli chaleureusement les nouveaux adhérents leur laissant une place de choix dans la salle Dufour de l'Espace Pascale Paradis mise à disposition gracieusement par la Mairie. L'association profite de cet article pour l'en remercier sincèrement. Olympe, Corinne et Carole, animatrices respectives des cours de gym d'entretien, de pilates et de renforcement musculaire/cardio ont repris du service, en pleine forme pour animer les séances de la saison 2025/2026.

L'Assemblée générale aura lieu vendredi 17 octobre, nous ne manquerons pas de revenir vers les adhérents pour leur faire part de l'ordre du jour et de l'organisation de la soirée accompagnée du pot de l'amitié. Par ailleurs, si vous souhaitez proposer votre aide à l'association, n'hésitez pas à vous rapprocher des membres du bureau afin de vous faire connaître. Elisabeth, Anne-Marie, Martine N, Martine R, Evelyne, Dominique et Barbara se feront une joie de vous renseigner. Vous serez évidemment les bienvenus.



Quelques animations en perspective : Les adhérents sont invités à venir habillés de rose pendant le mois d'octobre pour coller au thème d'octobre rose qui soutient la lutte contre le cancer du sein. A cette occasion, une boîte sera mise à disposition pendant les cours pour récolter les dons. Les tenues vestimentaires rouges et blanches seront également les bienvenues pendant le mois de décembre afin d'animer la période des fêtes de fin d'année.





AS du Tertre

TENNIS DE TABLE

ET SI VOUS FAISIEZ DU PING CETTE ANNÉE ?

La section tennis de table de l'AS du Tertre a réalisé une belle saison 2024-2025 : les 3 équipes engagées en championnat par adultes ont obtenu de bons résultats, les jeunes ont progressé au fil des entraînements et chacun, que ce soit en loisir ou en compétition, a plaisir à taper la petite balle blanche. Notre club a organisé des moments de convivialité en interne (tournoi de Noël par exemple) et a aussi eu **la chance d'accueillir à deux reprises la joueuse professionnelle Isa COK** lors de manifestations organisées en partenariat avec le Comité de l'Aube de Tennis de Table.

Le tennis de table est un sport très facile à pratiquer et à tout âge. Que vous soyez débutant,

joueur confirmé ou simple passionné, vous serez accueilli(e) dans une ambiance conviviale et dynamique. Alors pourquoi pas vous à la table pour la saison 2025-2026 ?

N'hésitez pas nous rejoindre ! Les entraînements ont lieu pour les adultes **le mardi soir et le vendredi soir à 18h00, et pour les jeunes le samedi matin de 10h00 à 11h30.**

Renseignements auprès de Claire, la correspondante du club, au 06 33 48 65 90, par mail à astertre.tt@gmail.com ou sur la page Facebook <https://www.facebook.com/asdutertre.tt/>



Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS

Toutes Assurances
Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle
10410 St Parres aux Tertres
Tél : 03.25.46.86.35
Fax : 03.25.46.86.53



Bureau d'étude Brugger-Viardot

Bureau d'étude Brugger - Viardot
Anthony Viardot

Bureau d'étude spécialisé dans la conception
et le suivi de projets d'aménagements urbains :

> Requalification de voies communales > Aménagements sécurité dans les villages
> Réalisation de lotissements > Aménagement de terrains de jeux

42 bis, Rue de la Paix - 10000 TROYES

Tél. : 03 25 45 69 59 - 06 64 61 48 78 - E-mail : anthony.viardot@bebv.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

- **Paul, Byeong-Jip, Perceval GIACOBINI**
né le 05 juillet 2025 à Troyes
- **Abigaël, Suzanne, Francine CHABROL**
née le 27 août 2025 à Troyes



MARIAGES

- **Philippe, Yves, Paul, Marcel, Joseph ROMANO**
et **Annie, Nicole SAULNIER** le 07 juin 2025
- **Marine, Suzette, Jacqueline HAGENBACH** et
Florent GUIBERT le 14 juin 2025
- **José, David MENDES DA CRUZ** et **Katy, Mireille,**
Ginette RENAUX le 26 juillet 2025

DÉCÈS

- **Annie, Marthe, Laure HARAN née CAILLET**
le 17 mai 2025 à Saint Parres aux Tertres
- **Gladys, Colette, Regine BOCQUAIRE née**
MUTIN
le 12 juin 2025 à Troyes
- **Patrick, André GAILLARD**
le 14 juillet 2025 à Saint Parres aux Tertres
- **Daniel, André, Eugène TOUSSENEL**
le 15 juillet 2025 à Saint Parres aux Tertres
- **Roland, Léon, Michel WILLEM**
le 19 juillet 2025 à Troyes
- **Christiane, Mireille, Marthe BARRÉ née**
GLASMANN
le 31 juillet 2025 à saint Parres aux Tertres
- **Anne, Suzanne, Hélène BUSSY née**
MARCHAL
le 19 août 2025 à Saint Parres aux Tertres

AU REVOIR ANNE

Le 19 août 2025, Anne BUSSY nous a quittés dans son sommeil.

Institutrice à l'école Jules Ferry de 1991 à 2005, très appréciée de ses collègues, des enfants et de leurs parents pour sa gentillesse, sa disponibilité...
Elle a été membre du Conseil Municipal de 1995 à 2001.

Tout en élevant ses 2 enfants, elle a su allier travail, vie de famille et engagement envers les Patrocliens. Malgré sa volonté, son courage, sa ténacité, la maladie l'a emportée prématurément.

Son sourire, sa discrétion resteront dans notre mémoire. A Jean-Marc son époux, Emeric et Coralie ses enfants et à toute sa famille nous renouvelons nos sincères condoléances.



Les aventures de Pépé Almaric



Acteur d'infrastructures sobres et durables



Le mot de la

CONSEILLÈRE

DÉPARTEMENTALE



Chères Patrociennes, chers Patrociens,
Mesdames, Messieurs,

En cette rentrée, je souhaite une bonne année scolaire à tous les élèves, ainsi qu'aux enseignants, ATSEM, et personnels d'entretien et de restauration. L'éducation est un levier essentiel dans une situation où la condition de l'enfant et les difficultés des jeunes sont préoccupantes au plan national. La politique départementale de l'enfance et de la famille regroupe deux grandes missions, celle de la prévention et celle de la protection :

1. Prévention : la Protection Maternelle et Infantile (PMI), les 1000 premiers jours de l'enfant et l'observatoire de l'enfance contribuent à cette mission.

2. Protection : la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP), l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), et les missions du médecin référent en protection de l'enfance contribuent à celle de Protection.

Dans notre département, en 2024, 2 396 enfants ont bénéficié de mesures de prévention et de protection, soit une augmentation de 1,6 % par rapport à 2023, dont 1 260 ont été placés. Les mesures de protection, en particulier pour les très jeunes enfants, restent nombreuses et urgentes. Pour l'année 2024, ce sont plus de 3 000 informations entrantes qui ont été traitées à la CRIP. L'objectif principal de la Direction Enfance Famille reste de mieux répondre aux besoins des enfants en danger. Ainsi, une grande partie du budget social du Département de l'Aube est consacrée à l'action sociale avec 46,7 millions d'euros alloués aux dépenses de fonctionnement pour 2025. Pour l'accueil du jeune enfant, le département dispose de 43 établissements d'accueil (41 en 2023), 17 maisons d'assistants maternels (192 places), 7 lieux d'accueil enfants-parents, 14 relais petite enfance (11 en 2023).

Je tiens à exprimer ma reconnaissance et mon soutien à tous les professionnels de l'action sociale impliqués dans la prévention et l'accompagnement au quotidien. Mon parcours d'enseignante auprès des enfants et des jeunes m'a depuis longtemps sensibilisée aux inégalités, que je constate aussi dans mon rôle d'élue. L'action sociale est indispensable dès la naissance. Depuis 2015, je travaille en lien étroit avec les associations, les éducateurs, les enseignants et les services locaux pour construire ensemble des solutions durables. J'écoute les acteurs de terrain, j'accorde une grande importance à la parole des enfants, et j'évalue constamment les actions menées. Mon engagement politique dans les quartiers sensibles se fait en collaboration avec les élus

communaux, pour porter des projets soutenus par des financements départementaux. Je défends des pratiques sociales efficaces et je n'hésite pas à affirmer ma position quand cela est nécessaire. Le rapport du Sénat (2023) et celui de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale (2025) appellent à ouvrir les yeux et à agir. Pour combler les lacunes des politiques de l'Enfance, il faut un vrai dialogue avec les ministères, point par point, afin d'apporter des solutions concrètes, plutôt que d'empiler des normes théoriques. Il est temps de changer de méthode de travail ! Il faut oser une approche dirigiste et évaluer les résultats pour réajuster, afin de ne pas se contenter d'une simple bonne conscience. Parmi les priorités, il y en a deux importantes qui concernent tous les Centres Départementaux de l'Enfance en France :

- Le suivi médical et psychologique des enfants : un quart des enfants placés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) nécessitent un suivi médical. Sans accès aux soins par manque de médecins, on ne peut avancer. La psychiatrie doit être mieux intégrée et valorisée dans la formation médicale, et les infirmiers de pratique avancée doivent être déployés. L'immobilisme face à ce problème est inacceptable.
- L'insertion professionnelle des jeunes : Malgré tous nos efforts, trop de jeunes sortent sans formation ni perspective d'emploi. Il est crucial de préparer ces jeunes à entrer dans le monde du travail, et l'orientation professionnelle doit être une priorité. J'y travaille à mon niveau.

Je vous informe également que depuis janvier 2025, suite au changement de représentation cantonale, j'ai rejoint la Commission de surveillance du Centre Départemental de l'Enfance. Par ailleurs, j'ai rencontré les mineurs non accompagnés et leurs éducateurs pour prendre la mesure des réalités et des disparités. Je remercie le Centre départemental de l'Enfance et les personnels engagés dans la politique Enfance Familles pour les dialogues constructifs.

Le Département est très mobilisé mais des mesures nationales et une planification d'envergure s'imposent sur ces questions. Le lien Etat/Territoires doit se renforcer.

Pour conclure, je tiens à manifester mon soutien aux élus dont l'actualité nous montre qu'ils sont exposés à la violence et à des harcèlements insidieux. Mon soutien également aux personnels municipaux toujours dévoués. A vous tous, mes meilleures pensées et l'assurance de ma disponibilité.

Catherine BRÉGEAUT
Conseillère départementale

Adresse et HORAIRES

HÔTEL DE VILLE :

Adresse postale :

Mairie de Saint Parres aux Tertres
CS 40064 - 10092 Troyes cedex

Horaires :

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Tél. : **03 25 72 12 30**

www.saintparresauxtertres.fr

CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

■ Horaires d'été

(du 1^{er} avril au 30 octobre) :

Portillon automatique, de 7h30 à 19h30

■ Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31

mars) : Portillon automatique, de 8h à 17h30

> BIBLIOTHÈQUE

■ **Lundi** : 14h - 18h30

■ **Mercredi** : 10h - 12h30 et 14h - 18h30

■ **Vendredi** : 14h - 18h30

■ **Samedi** : 10h - 12h30

La bibliothèque sera fermée durant les
vacances scolaires de Noël (dates à
confirmer).

■ Tél. : **03 25 80 49 02**

■ facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/

RENSEIGNEMENTS

Numéros de téléphones utiles

Groupe scolaire Ferry :

■ École maternelle Jules Ferry : **03 25 80 20 67**

■ École élémentaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**

■ Restaurant scolaire : **03 25 41 06 70**

■ Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**

■ Police municipale : **06 75 21 42 06**

> LES RESTAURANTS DU COEUR

Inscriptions et distribution
Ouverts toute l'année



■ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h30
à 11h45 et de 13h à 15h30

■ Samedi : de 9h30 à 11h45

Au siège : 16, rue Louis Morin à Troyes

Tél. : **03 25 71 04 04**

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Pour l'année 2025 :

■ Mardi 4 et mercredi 5 novembre

■ Mardi 16 et mercredi 17 décembre



Action médico-sociale

DE LA DIDAMS

DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

Notre commune dépend du **centre médico-social 2, rue du Docteur Roux – 10150 Pont-Sainte-Marie (tél. : 03 25 46 44 70)**, circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

■ Pour tout renseignement ou rendez-vous :
03 25 46 44 72 ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :

L'infirmière puéricultrice de la DIDAMS se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez la joindre au **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ SERVICE UNITÉ PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES HANDICAPÉES :

■ Vous avez plus de 60 ans, vous cherchez des renseignements sur : Écoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement.

■ Vous êtes handicapé(e), sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation.

Vous pouvez contacter l'assistante sociale au :
03 25 46 44 75 au standard au **03 25 46 44 70**.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie de Saint Parres aux Tertres (03 25 72 12 30), votre relais auprès des différents services sociaux.

L'ASSOCIATION

JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation.
- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir.
- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez.
- Vous êtes habitant de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier.

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : **Mélanie BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser message et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03 25 72 12 30**.

> POINT CONSEIL EMPLOI

Un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche.

Fanny FEDERICI peut vous recevoir sur rendez-vous.

Contact :

- Tél. : 03 25 71 61 54
- Mail : pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr

OCTOBRE ROSE



DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025

À PARTIR DE 9H30

MARCHE DE 5 KM OU 10 KM

SALLE DES CONFÉRENCES

À SAINT PARRÉS AUX TERTRES

(face à la mairie)

TARIF: 8€

**PENSEZ ROSE
ET VIVEZ HEUREUX**

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES
SAINT PARRÉS AUX TERTRES





CALENDRIER 2025 - 2026

COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Saint-Parres-aux-Tertres

N'OUBLIEZ PAS
DE SORTIR VOS DÉCHETS
LA VEILLE AU SOIR
OU JOUR DE COLLECTE

SEPTEMBRE			
lun 01			
mar 02			
mer 03			
jeu 04			
ven 05			
sam 06			
dim 07			
lun 08			
mar 09			
mer 10			
jeu 11			
ven 12			
sam 13			
dim 14			
lun 15			
mar 16			
mer 17			
jeu 18			
ven 19			
sam 20			
dim 21			
lun 22			
mar 23			
mer 24			
jeu 25			
ven 26			
sam 27			
dim 28			
lun 29			
mar 30			

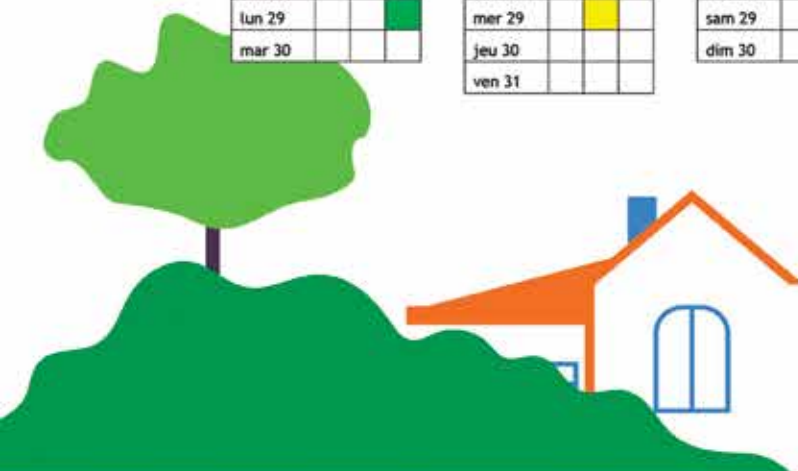
OCTOBRE			
mer 01			
jeu 02			
ven 03			
sam 04			
dim 05			
lun 06			
mar 07			
mer 08			
jeu 09			
ven 10			
sam 11			
dim 12			
lun 13			
mar 14			
mer 15			
jeu 16			
ven 17			
sam 18			
dim 19			
lun 20			
mar 21			
mer 22			
jeu 23			
ven 24			
sam 25			
dim 26			
lun 27			
mar 28			
mer 29			
jeu 30			
ven 31			

NOVEMBRE			
sam 01			
dim 02			
lun 03			
mar 04			
mer 05			
jeu 06			
ven 07			
sam 08			
dim 09			
lun 10			
mar 11			
mer 12			
jeu 13			
ven 14			
sam 15			
dim 16			
lun 17			
mar 18			
mer 19			
jeu 20			
ven 21			
sam 22			
dim 23			
lun 24			
mar 25			
mer 26			
jeu 27			
ven 28			
sam 29			
dim 30			

DECEMBRE			
lun 01			
mar 02			
mer 03			
jeu 04			
ven 05			
sam 06			
dim 07			
lun 08			
mar 09			
jeu 11			
ven 12			
sam 13			
dim 14			
lun 15			
mar 16			
mer 17			
jeu 18			
ven 19			
sam 20			
dim 21			
lun 22			
mar 23			
mer 24			
jeu 25			
ven 26			
sam 27			
dim 28			
lun 29			
mar 30			
mer 31			

JANVIER			
jeu 01			
ven 02			
sam 03			
dim 04			
lun 05			
mar 06			
mer 07			
jeu 08			
ven 09			
sam 10			
dim 11			
lun 12			
mar 13			
mer 14			
jeu 15			
ven 16			
sam 17			
dim 18			
lun 19			
mar 20			
mer 21			
jeu 22			
ven 23			
sam 24			
dim 25			
lun 26			
mar 27			
mer 28			
jeu 29			
ven 30			
sam 31			

- Ordures ménagères
- Tri
- Déchets verts
- Jours de collecte reportés
- Semaines impaires



SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

03 25 45 27 30 - collectedechets@troys-cm.fr
troys-champagne-metropole.fr

du 22 septembre au 13 octobre 2025

LES JOURS RELAX

JUSQU'À
-50%*



*sur une sélection de produits signalés en magasin par étiquette spéciale.

Retrouvez nos collections sur www.maxiliterie.fr

**Aire des moissons,
St Parres aux tertres** à côté de

**CŪIR
CENTER**